DOSSIER PÉDAGOGIQUE

unicef
unissons-nous pour les enfants

2012-2013

L'UNICEF RAPPROCHE L'ÉCOLE DES ENFANTS EN INDE

6 défis à relever avec votre classe!

© UNICEF +

UNICEF Belgique compte actuellement une cinquantaine de points de relais, ou comités locaux, qui portent les droits de l'enfant dans toutes les régions du pays grâce à de nombreux bénévoles.
Parmi eux, les Animateurs Pédagogiques Bénévoles (APV) se distinguent par la spécialisation de leur action : ils sont en effet sélectionnés en fonction de leur capacité à agir au sein des écoles et à y transmettre les messages d'éducation au développement liés aux campagnes pédagogiques d'UNICEF Belgique.
Aidez-nous, vous aussi, à renforcer ce groupe indispensable et diffusez cette annonce autour de vous :

VOUS AVEZ LA FIBRE PÉDAGOGIQUE ET DU TEMPS À CONSACRER AUX DROITS DE L'ENFANT ?

Devenez Animateur Pédagogique Volontaire pour l'UNICEF !

L'UNICEF est la plus importante organisation entièrement vouée aux enfants et au respect de leurs droits dans le monde.
En Belgique, l'UNICEF déploie son offre pédagogique dans les écoles primaires pour les enfants de 8 à 12 ans.
Rejoignez notre équipe d'Animateurs Pédagogiques Volontaires et portez, vous aussi, les droits de l'enfant au sein des classes : animations, suivi de projets, actions de sensibilisation … Vous bénéficierez de formations spécifiques, ainsi que du support qu'UNICEF Belgique offre à ses équipes de bénévoles.
Le service Éducation au Développement d'UNICEF Belgique vous soutiendra dans vos actions et vous fournira le matériel éducatif.

Faire vivre les droits de l'enfant dans les écoles vous motive ?

Prenez contact avec Pascale Recht : **02 233 37 83** ou **precht@unicef.be**
Nous comptons sur vous et sur votre engagement !
Plus d'information : **www.unicef.be/écoles**

Rédaction : Pascale Recht et Anneleen Van Kelecom
© UNICEF/2012
D/2012/5606/08

MIXTE
Papier
FSC® C003216

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION 5

CADRE THÉORIQUE 7
1. Qu'est-ce que l'UNICEF et UNICEF Belgique ? 8
2. UNICEF Belgique et les écoles en Belgique : l'éducation au développement 9
3. Petit mode d'emploi des outils pédagogiques d'UNICEF Belgique 10
4. Le droit à l'éducation en zone rurale : une question d'équité ! 11
- Le droit à l'éducation dans la Convention relative aux droits de l'enfant et dans les Objectifs du Millénaire pour le développement 11
- L'éducation dans les programmes de l'UNICEF 13
- Le droit à l'éducation dans les zones rurales 14

5. L'éducation en INDE rurale : 18
- Le travail de l'UNICEF sur le terrain : l'exemple de l'Inde 18
- 6 défis à relever en INDE rurale pour asseoir tous les élèves sur les bancs de l'école 19

FICHES D'ACTIVITÉS 23
Défi 1 : la distance 25
Défi 2 : étudier ou travailler ? 28
Défi 3 : offrir une seconde chance aux enfants les plus vulnérables 32
Défi 4 : l'Inde des mozaïques : culture et traditions, castes et minorités tribales, multitude des langues 34
Défi 5 : La qualité. Une école amie des enfants, un professeur formé et équipé pour accueillir des élèves de tous niveaux ! 39
Défi 6 : La participation des élèves et des familles. Une condition ici et là-bas 45
La Journée du Changement dans vos classes : mobilisez-vos élèves ! 49

ANNEXES 51
1. Matériel pour les élèves : Les droits de l'enfant 52
2. Les socles de compétence en Communauté Française de Belgique 56

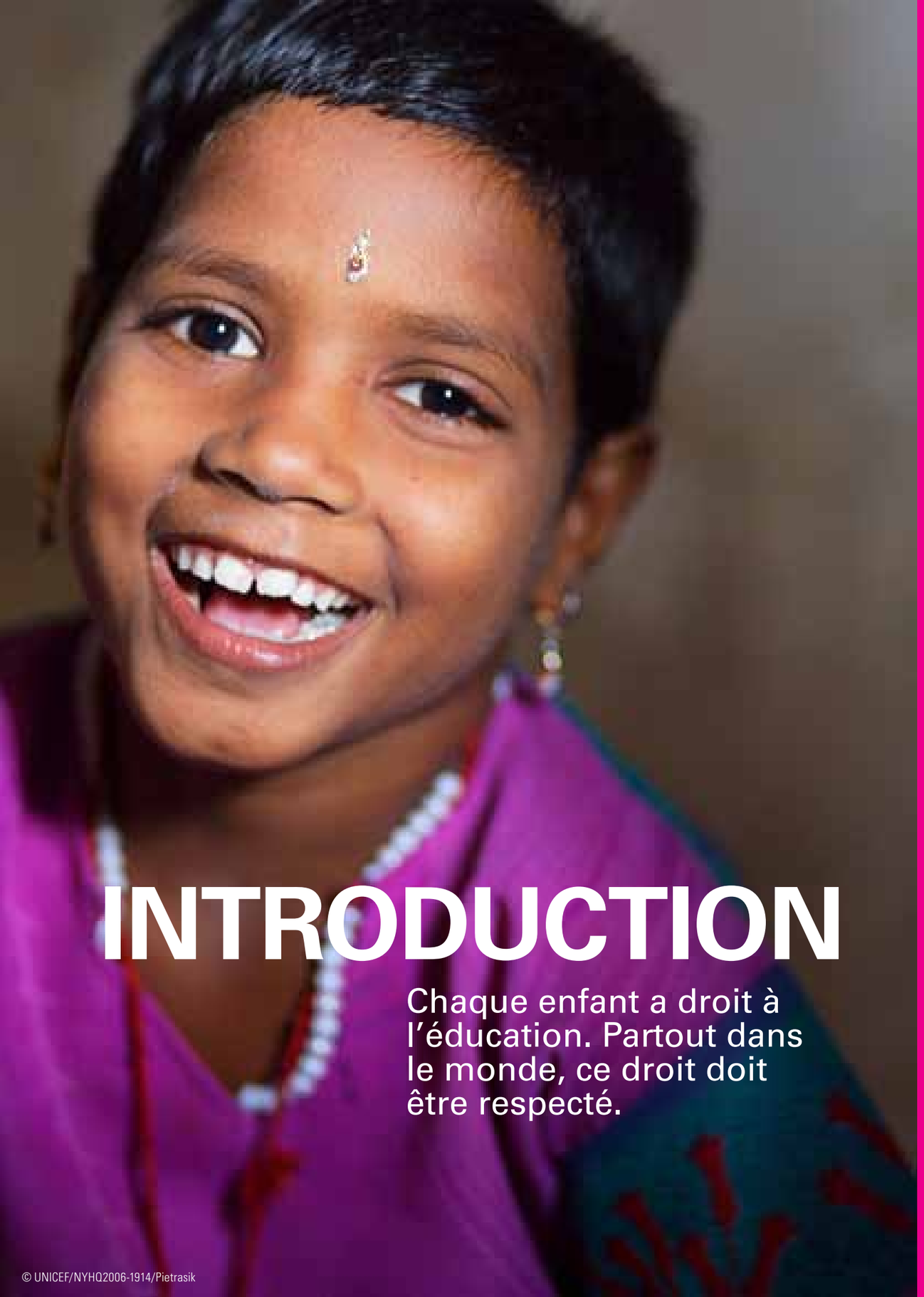

INTRODUCTION

Chaque enfant a droit à l'éducation. Partout dans le monde, ce droit doit être respecté.

© UNICEF/NYHQ2006-1914/Pietrasik

Tous les enfants du monde naissent égaux en droits. Les droits des enfants sont écrits dans un texte intitulé la «Convention relative aux droits de l'enfant» que presque tous les pays du monde se sont engagés à respecter. Un de ces droits évoque le droit à l'éducation : c'est un des plus importants pour les enfants !
D'ailleurs, les gouvernements ont également signé un autre pacte qui promet que tous les enfants du monde auront accès à l'école primaire d'ici fin 2015 : ce sont les Objectifs du Millénaire pour le Développement.
Actuellement, au moins **67 millions d'enfants** ne vont pas à l'école. Les enfants non-scolarisés sont souvent ceux qui vivent dans les pays à très faibles revenus.
Il y a plusieurs raisons pour lesquelles les enfants ne fréquentent pas l'école.
La pauvreté demeure l'une des causes principales. Pour de nombreuses familles, le coût de l'enseignement reste trop élevé et les enfants n'y ont donc pas accès.
La société prend de plus en plus conscience qu'aucun enfant ne devrait être laissé à la traîne. Dans les prochaines années, le programme «**equity**» s'appliquera plus particulièrement à donner d'avantage de chances aux enfants oubliés par l'école, tant dans les pays riches que dans les pays pauvres. L'investissement dans l'implication d'enfants vulnérables n'est pas seulement une obligation en conformité avec la Convention relative aux droits de l'enfant, il produit également de meilleurs résultats pour le développement d'une société en général.

FOCUS SUR L'INDE

L'Inde est un pays immense, où vivent **447 millions d'enfants** ! Mais **8 millions d'entre eux** ne vont pas à l'école primaire, et ceux qui habitent dans les zones les plus reculées ont beaucoup de difficultés pour apprendre à lire, écrire et calculer …
Nous verrons ensemble comment UNICEF travaille pas à pas pour rapprocher l'école de ces enfants.
L'Inde a été choisie comme «pays partenaire» d'UNICEF Belgique, au même titre que le Burundi, la République démocratique du Congo, et Haïti, afin de soutenir plus particulièrement les projets d'éducation de l'UNICEF.
Les outils pédagogiques de l'année 2011-2012 portaient sur la question du droit à l'éducation dans les situations d'urgence. Nous vous avions proposé le thème «**APPRENDRE POUR SURVIVRE**» et nous avions orienté nos outils pédagogiques sur trois pays partenaires : Haïti, le Congo et le Burundi.
C'est donc avec plaisir que nous vous proposons le second tome de cette campagne : le droit à l'éducation en zones rurales, illustré dans nos outils 2012-2013.

IMPORTANT : ce dossier pédagogique peut être complété d'un DVD didactique et les fiches d'activités de la seconde partie y font référence : n'hésitez pas à nous contacter pour le commander gratuitement !

© UNICEF/NYHQ2005-0458/Vitale

CADRE THÉORIQUE

1.
QU'EST-CE QUE L'UNICEF ET UNICEF BELGIQUE ?

L'UNICEF a vu le jour en 1946 et est actif actuellement partout dans le monde pour la survie et le développement des enfants.
Le fil conducteur du travail de l'UNICEF est la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant.

Il est le seul organisme qui est présent :

- Dans le monde entier ;
- Dans tous les domaines qui concernent les enfants ;
- Pour tous les enfants ;
- De la naissance de l'enfant à l'âge adulte. L'UNICEF est entièrement financé par des contributions volontaires.

UNICEF Belgique représente l'UNICEF en Belgique. Il est l'un des 36 Comités nationaux de l'UNICEF. UNICEF Belgique est une Fondation d'utilité publique fédérale, active dans les trois communautés de Belgique. Il dispose d'un Conseil d'administration et d'un budget propre, ce qui lui permet de fonctionner de manière autonome dans les limites de l'accord de reconnaissance qu'il a conclu avec l'UNICEF.

Pour atteindre sa mission, UNICEF Belgique :

- Récolte des fonds via des mailings, les legs, les événements spéciaux, les partenariats avec les entreprises, etc… ;
- Mène des actions de plaidoyer en faveur des droits de l'enfant en Belgique et dans le monde auprès des dirigeants politiques et de toutes les couches de la société ;
- Informe le grand public sur la situation des femmes et des enfants qui vivent dans les pays en développement et sur l'action de l'UNICEF.

unicef

unissons-nous
pour les enfants

LA VISION D'UNICEF BELGIQUE
Un monde digne de tous les enfants et respectueux de leurs droits.

LA MISSION D'UNICEF BELGIQUE
Inciter le public belge, les entreprises et les gouvernements à soutenir l'UNICEF en lui donnant un soutien financier et une voix dans son effort pour améliorer les conditions de vie des enfants et faire avancer le respect de leurs droits.

© UNICEF/INDA2011-00010/Halle'n

2.
UNICEF BELGIQUE ET LES ÉCOLES EN BELGIQUE : L'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT

UNICEF Belgique vise à informer le public sur les droits de l'enfant. Son offre pédagogique est bien connue des écoles belges. Depuis plus de 20 ans, nous développons des matériaux spéciaux à l'intention des écoles et des enseignants pour les sensibiliser à la situation des enfants dans le monde.

Avec notre programme relatif à l'éducation au développement, nous voulons faire des enfants des citoyens du monde responsables, qui contribuent activement à façonner leur environnement de manière positive.

Les enfants ont le droit de participer et doivent par conséquent être en mesure de contribuer à la construction d'une société qui respecte et, le cas échéant, défend, les droits de l'enfant.

Nous basons notre travail sur cinq concepts :

- **L'interdépendance :** où que nous vivions, nous sommes toujours connectés au reste du monde. La compréhension de ces liens permet aux enfants de comprendre ce monde complexe ;
- **L'imagerie :** sensibiliser les jeunes aux stéréotypes souvent associés à des images. Vaincre les préjugés grâce à une imagerie appropriée ;
- **La justice sociale :** reconnaître l'importance du respect et de l'éthique, ainsi que la compréhension des droits de l'homme, amène les jeunes à aspirer à un monde plus juste ;
- **La résolution des conflits :** la gestion non violente des conflits permet aux enfants d'apprendre à trouver de meilleures solutions ;
- **Le changement :** les enfants peuvent façonner leur avenir de manière à garantir une vie meilleure pour tous.

La société évolue très rapidement. Souvent, les enfants s'adaptent à ces changements plus rapidement que les adultes. Mais il est tout de même important d'aider les enfants à cadrer ces changements, de les guider.

L'éducation au développement est de plus en plus reconnue comme un aspect important du travail de l'UNICEF.

«L'éducation au développement recouvre un large éventail d'activités de promotion du développement au sein des attitudes et des valeurs des jeunes et des enfants, comme la solidarité globale, la paix, la tolérance, la justice sociale et le respect de l'environnement. L'objectif est de les outiller en terme de connaissances et de savoir-faire afin qu'ils deviennent acteurs de changement dans leur communauté, pour la promotion des droits de l'enfant en général, globalement et localement.»

Le service éducatif d'UNICEF Belgique élabore des matériaux didactiques que les enseignants et les élèves peuvent utiliser.

Pour savoir comment obtenir ce matériel pédagogique, consultez notre site **www.unicef.be/écoles**.

- **Le matériel pédagogique** permet d'approfondir le thème abordé en classe. Ce dossier contenant une partie théorique et des suggestions pour les activités, ainsi qu'un DVD éducatif et du matériel d'exposition, soutiennent l'enseignant lorsqu'il aborde un thème. Des fiches d'informations adaptées aux élèves et traitant des droits de l'enfant sont régulièrement publiées. Elles sont idéales pour la préparation d' élocutions et de dissertations ;
- **Les Classes du Monde** s'engagent explicitement à défendre les droits de l'enfant et peuvent compter sur des renseignements supplémentaires, dont les fiches thématiques semestrielles pour les élèves. Elles peuvent solliciter la visite d'un collaborateur de l'UNICEF. S'inscrire en vue de devenir une Classe du Monde peut aussi se faire via **www.unicef.be/écoles**. Cette inscription ne recèle aucune obligation envers UNICEF Belgique, mais permet de recevoir les outils de manière automatique et régulière ;
- **Le site internet www.unicef.be/kids**, adressé aux élèves de la troisième à la sixième année primaire, fournit des informations complémentaires. Le site internet est conçu comme une extension du matériel éducatif et peut être utilisé par les enseignants pour permettre aux élèves de découvrir la campagne en profondeur ;
- **La Journée du Changement** est un modèle d'action concret qui permet aux enfants d'exprimer leur engagement en faveur d'un avenir meilleur pour tous les enfants du monde. Une action est lancée dans les écoles, chaque année scolaire, sur une plate-forme en ligne, afin de présenter le besoin de changement pour tous les enfants dans le monde. Les enseignants sont invités à inscrire l'action de mobilisation de leur classe sur le site internet **www.unicef.be/kids** à la rubrique «action».

3. PETIT MODE D'EMPLOI DES OUTILS PÉDAGOGIQUES D'UNICEF BELGIQUE

Nos outils pédagogiques sont mis à votre disposition gratuitement sur simple demande. Bien que leur contenu soit ciblé sur les compétences à acquérir aux second et troisième degrés de l'enseignement primaire, ces outils peuvent également être adaptés et utilisés dans tous les niveaux en fonction des besoins.

La logique qui prévaut à cette offre est celle du classique «continuum pédagogique» dans ses trois phases :

1. Sensibilisation/information ;
2. Expérimentation ;
3. Action/mobilisation.

Les outils s'adressant aux enseignants suivent également ce continuum :

- **Le dossier pédagogique** comprenant une partie théorique (sur le thème de campagne) et une partie pratique (fiches d'activités à réaliser en classe) = (1)
- **Le DVD pédagogique**, conçu comme support de ce dossier, à utiliser en classe = (1)
- **Les animations** des bénévoles pédagogiques dans les classes = (2)
- **La réalisation d'une «Journée du Changement»** avec les élèves, et sa publication sur la page dédicacée du site **www.unicef.be/kids** = (3)

Les outils s'adressant aux élèves sont :

- **4 fiches thématiques** (2 fiches de sensibilisation, 1 d'expérimentation, 1 d'appel à l'action) ;
- **Le site www.unicef.be/kids** et ses 3 zones : information/expérimentation/action.

+ d'infos, de jeux et d'actions sur **www.unicef.be/kids**

Les enseignants qui souhaitent permettre à leurs élèves de bénéficier de l'ensemble de cette offre peuvent s'inscrire au titre de «Classe du Monde» sur le site **www.unicef.be/écoles** : cette inscription ne recèle aucune obligation envers UNICEF Belgique, mais permet de recevoir les outils de manière automatique et régulière.

L'objectif recherché est d'appuyer les enseignants dans leur démarche de promotion des droits de l'enfant ici et dans le monde : l'approche sensibilisation/ expérimentation/action est une manière d'ancrer les droits de l'enfant de manière plus durable dans l'apprentissage des élèves.
Les actions proposées chaque année par UNICEF Belgique dans les classes, appelées «Journée du Changement», sont des actes de mobilisation liés à la thématique de la campagne annuelle. Il s'agit donc bien d'un processus d'éducation aux droits de l'enfant et au développement.

4. LE DROIT À L'ÉDUCATION EN ZONE RURALE : UNE QUESTION D'ÉQUITÉ !

4.1 LE DROIT À L'ÉDUCATION DANS LA CONVENTION RELATIVE AUX DROITS DE L'ENFANT ET DANS LES OBJECTIFS DU MILLÉNAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT

Convention relative aux droits de l'enfant

Article 28 : Tous les enfants ont droit à une éducation de qualité. Ils doivent être encouragés à poursuivre leurs études en fonction de leurs capacités.

Article 29 : L'éducation donnée aux enfants doit les aider à utiliser et développer leurs dons et leurs capacités. Elle doit aussi leur apprendre à vivre.

Que dit la Convention relative aux droits de l'enfant sur le droit à l'éducation ?

Les articles 28 et 29 traitent directement du droit à l'éducation. Cette Convention contient de nombreuses références à l'éducation et au droit à l'éducation. Par exemple, l'article 2 (l'enseignement doit être accessible à tous sans discrimination), l'article 3 (à tous les niveaux du système éducatif, l'intérêt supérieur de l'enfant doit primer) et l'article 6 (l'enseignement doit contribuer au développement optimal de l'enfant).

Tous les Objectifs du Millénaire pour le Développement sont en lien avec l'éducation : L'éducation est le meilleur antidote contre la pauvreté et la faim ! L'éducation fournit aux hommes les connaissances et les compétences dont ils ont besoin pour construire une vie meilleure. Elle augmente la productivité et ouvre les portes de l'emploi.

L'éducation est le meilleur antidote contre la pauvreté et la faim !

L'éducation fournit aux hommes les connaissances et les compétences dont ils ont besoin pour construire une vie meilleure. Elle augmente la productivité et ouvre les portes de l'emploi.

L'éducation … cela va de soi

En 10 ans, 39 millions d'enfants supplémentaires ont pu aller à l'école primaire. Pourtant, aujourd'hui, plus que jamais, il est primordial d'accorder plus d'attention à l'accès à l'enseignement primaire car les crises économiques et financières pourraient mettre fin à cette évolution.
67 millions d'enfants ne sont toujours pas scolarisés et beaucoup quittent l'école primaire avant la fin, sans avoir acquis des compétences suffisantes.
Les inégalités dues à la pauvreté, au sexe, à

© UNICEF/INDA2009-00439/Sampson

l'origine ethnique, à la langue et au lieu constituent encore toujours les plus grands obstacles à l'accès universel à l'enseignement primaire. L'augmentation du nombre d'enfants fréquentant l'école primaire ne va malheureusement pas toujours de pair avec la qualité de l'enseignement.

L'éducation favorise l'égalité des sexes et l'émancipation des femmes

Les jeunes femmes ont moins accès à l'éducation avec entre autres pour conséquence que les deux tiers des 800 millions d'analphabètes dans le monde sont des femmes. Cela les rend vulnérables à l'exploitation. L'éducation permet aux femmes d'avoir leur mot à dire quant au nombre d'enfants qu'elles veulent mettre au monde.
Chaque année supplémentaire d'éducation fait diminuer le nombre d'enfants par famille de 10%. Les enfants dont la mère possède un diplôme d'études secondaires vont à leur tour en moyenne deux à trois ans de plus à l'école.

Lien direct entre le niveau d'éducation et la mortalité infantile

Les enfants dont la mère a suivi l'enseignement secondaire, ont 2 fois plus de chances de survie jusqu'à l'âge de 5 ans que ceux dont la mère n'a pas reçu une telle éducation. Or, 1 enfant sur 3 de moins de 5 ans souffre de malnutrition. Lorsque ces enfants commencent l'école, ils ont déjà un très grand retard dû à la malnutrition.
Chaque année supplémentaire d'éducation de la mère fait diminuer de 5 à 10% le risque de décès infantile avant l'âge de 5 ans. Les enfants dont les mères sont instruites, sont plus souvent vaccinés et risquent moins de souffrir de malnutrition.

L'éducation favorise la santé de la mère

Les femmes qui sont instruites attendent plus longtemps avant de faire des enfants et cherchent plus rapidement de l'aide médicale professionnelle. L'émancipation par l'éducation est le meilleur remède contre les risques de santé pendant la grossesse.

L'éducation fait diminuer le VIH/SIDA, la malaria et les autres maladies menaçant la vie

L'éducation assure un meilleur accès aux soins et réduit la stigmatisation et les tabous.
Le VIH/SIDA est responsable de 77% de la pénurie d'enseignants dans les pays touchés par un taux élevé d'infections du VIH.
En Tanzanie, 45.000 enseignants supplémentaires sont nécessaires pour réduire le déficit causé par les épidémies. En Zambie, les décès dus à la malaria ont diminué de 66% suite à la formation massive des professionnels de la santé.

L'éducation soutient le développement durable

L'éducation permet à la population de prendre des décisions éclairées qui, à long terme, sont moins dommageables. L'éducation au développement durable est nécessaire pour atteindre des changements de valeurs et des attitudes adéquates. Les conséquences des changements climatiques sont, dans de nombreux pays, à la base d'un accès limité à l'enseignement. Les filles passent 15 heures par semaine à aller chercher de l'eau pour toute la famille. Pour beaucoup, il n'y a plus de temps pour aller à l'école. Quand les revenus chutent à cause de désordres climatiques, davantage d'enfants doivent aller travailler pour entretenir la famille.

L'éducation est nécessaire à une collaboration mondiale pour le développement

Bien que dans les 7 premiers points l'accent soit mis sur les pays à faibles revenus, l'objectif de ce point-ci consiste à faire en sorte que les pays riches continuent à accorder une attention suffisante au rôle qu'ils ont à jouer dans le développement des pays à faibles revenus. La contribution à l'éducation dans les pays sub-sahariens a diminué, alors qu'un apport de 16 milliards de dollars est nécessaire pour garantir l'accès des enfants à l'enseignement.

4.2 L'ÉDUCATION DANS LES PROGRAMMES DE L'UNICEF

Mondialement, il s'agit du deuxième programme le plus important en termes d'investissement sur le terrain. Les programmes éducatifs sont liés à de nombreux autres programmes: soins de santé, WaSH (eau, hygiène et sanitaires), prévention du SIDA, protection et éducation en matière des droits de l'enfant.
L'éducation est en effet essentielle dans la lutte contre d'autres problèmes qui, à leur tour, l'influencent.

En général, quatre axes importants cadrent ces programmes d'éducation: les services de garde et d'éducation pour les enfants de moins de 6 ans, l'accès à l'enseignement de base pour tous les enfants, la qualité de l'éducation, ainsi que l'éducation en situation de crise et de post-crise.

a. L'éducation préscolaire est essentielle pour le développement ultérieur d'un enfant. Les enfants qui ont bénéficié d'une éducation préscolaire ont 10 à 20% de chances supplémentaires de terminer avec succès l'école primaire. Elle est très efficace pour prévenir le retard plutôt que d'essayer d'y remédier ultérieurement. Les investissements dans l'éducation préscolaire ont un très grand rendement économique dans une société.

b. L'éducation est essentielle pour le développement d'une société. Sans éducation, le cercle vicieux de l'ignorance et de la pauvreté ne peut être rompu.

c. Les enfants décrochent si l'enseignement n'est pas de qualité. La qualité est nécessaire pour produire un impact durable sur le développement, améliorer les chances de vie des enfants et améliorer la rentabilité économique.

d. Il est préférable que les enfants en situation de crise n'accumulent pas de retard dans leurs études car celui-ci ne peut presque jamais être rattrapé.

Pour assurer le droit à une éducation de qualité à tous les enfants (articles 28 et 29 de la Convention relative aux droits de l'enfant) et pour réaliser les Objectifs deux et trois du Millénaire sur le terrain, l'UNICEF doit lutter sur deux fronts: sur le long terme et en tentant d'atteindre les enfants les plus vulnérables, ceux qui se retrouvent sous les moyennes nationales.

© UNICEF/INDA2010-00062/Crouch

© UNICEF/NYHQ2011-1461/Friedman-Rudovsky

4.3 LE DROIT À L'ÉDUCATION DANS LES ZONES RURALES

Définition : Zone rurale/Population rurale

On entend par «zones rurales» des zones faiblement peuplées et un espace dominé par des forêts, des montagnes, des exploitations, des cours d'eau, ou encore du désert. En général, la plupart des habitants des zones rurales sont agriculteurs, nomades, bergers ou pêcheurs. Ces populations s'occupent habituellement de la production animale, de la transformation de produits, de leur commercialisation ainsi que de tous les services liés à la terre et à la pisciculture. Les populations rurales ne sont toutefois pas homogènes. Elles ont des cultures, des ressources et des organisations sociales très différentes. Elles disposent toutefois de peu de moyens économiques et de peu de possibilités d'emplois rémunérateurs.
La plupart ont également un accès limité aux services de base (santé, éducation).

Politiquement, elles ont très peu de poids - surtout si ces populations sont pauvres - même si elles sont majoritaires dans certains pays en développement et qu'elles jouent un rôle vital pour la protection de l'environnement et la sécurité alimentaire.

Equité et éducation

Actuellement, 67 millions d'enfants sont exclus de l'éducation[1] , les trois quart vivent en Afrique subsaharienne ou en Asie du Sud et de l'Ouest. Les raisons principales de cette exclusion sont la pauvreté, le genre, le handicap, le VIH/SIDA, l'usage d'une langue minoritaire, l'appartenance à un peuple autochtone et le lieu de résidence (zones rurale, bidonvilles et zones de conflits/ catastrophes).

Des progrès rapides vers la réalisation de l'enseignement primaire universel ont été enregistrés ces dix dernières années (on est passé de 106 millions d'enfants non-scolarisés en 2000 à 67 millions aujourd'hui). Certains des pays les plus pauvres du monde ont connu des progrès spectaculaires. Cependant, des millions d'enfants ne sont toujours pas scolarisés et des millions d'autres abandonnent l'école avant la fin du cycle primaire. La pauvreté n'explique pas tout.

Les évaluations internationales soulignent en outre des problèmes persistants liés à la qualité de l'éducation qui est très variable selon les pays et les régions. Dans beaucoup de pays en développement, les systèmes éducatifs se caractérisent par de grandes variations entre les écoles concernant la taille des classes, la disponibilité de matériels, la qualité des enseignants et les normes applicables aux bâtiments scolaires.

Les disparités liées aux écoles interagissent avec des désavantages plus généraux qui sont liés au revenu et au niveau d'instruction des parents, à la langue parlée à la maison ou à l'accès à un apprentissage préscolaire. Lorsqu'il existe une relation étroite entre le «statut» des enfants et leurs performances, l'amélioration de la qualité ne suffit pas. Dans ces cas précis, il faut des programmes ciblés qui pourront améliorer l'apprentissage des enfants qui sont laissés pour compte.

Pourquoi une campagne sur l'éducation dans les zones rurales ?

Les populations des zones rurales représentent presque les trois quart des pauvres de la planète. En 2011, les populations rurales représentaient 71% de la population des pays les moins développés et 55% de celle des régions moins développées (contre 25% dans les régions développées). Malgré tous les efforts déployés au niveau mondial, les populations rurales connaissent un retard de scolarisation très important.

Le faible niveau éducatif est à la fois la cause et la conséquence de la pauvreté rurale.

Les enfants qui vivent en milieu rural, surtout dans des régions reculées, courent de grands risques de ne jamais aller à l'école. Le fait que ces zones ne soient pas très peuplées oblige les enfants à parcourir de très longues distances pour aller à l'école. Nombreux sont les enfants ruraux qui ne sont jamais entrés dans une école. Cela est d'autant plus vrai s'ils sont pauvres et de sexe féminin, s'ils appartiennent à une minorité ethnique, linguistique, à un groupe autochtone ou une caste inférieure ou s'ils sont porteurs d'un handicap ou touchés par le VIH. Parmi ceux qui sont scolarisés, beaucoup n'arrivent pas à terminer l'école primaire et parmi ceux qui y parviennent, beaucoup quittent l'école sans savoir lire ni écrire. Les écoles rurales sont souvent mal équipées. La majorité des enseignants sont souvent à la fois mal formés et mal rémunérés.

Les parents des zones rurales sont par ailleurs moins instruits et les attitudes culturelles traditionnelles ne favorisent

© UNICEF/NYHQ2010-0432/Cullen

[1] Rapport Mondial de suivi sur l'Education pour tous, UNESCO, 2011.

pas toujours l'éducation. Enfin, les zones rurales -surtout les zones rurales reculées- figurent rarement parmi les priorités des gouvernements, qui sont incapables de construire de nouvelles écoles dans ces zones et d'y attirer de bons enseignants.

Les problèmes de l'éducation dans les zones rurales

A. L'ACCÈS À L'ÉDUCATION

Certaines zones rurales sont complètement dépourvues d'écoles. **L'éloignement physique** est donc un des premiers facteurs de privation d'éducation. Dans de nombreuses régions rurales, les ménages les plus pauvres sont aussi les plus éloignés des services de base (dispensaires, hôpitaux, écoles). La distance entre le domicile et l'école est souvent décisive pour la scolarisation des groupes les plus vulnérables.

En Inde, les enfants des tribus qui habitent des villages dispersés dans des régions reculées, figurent parmi ceux, au sein du sous-continent, qui ont les plus longs trajets à effectuer jusqu'à l'école[2]. Des enquêtes de terrain effectuées en Afrique occidentale dans les années 1990 montrent que la distance moyenne entre l'école et le domicile est importante dans plusieurs pays (7,5 kilomètres au Tchad, 6,6 kilomètres au Mali, 5 kilomètres au Sénégal et 4 kilomètres en République Centrafricaine). Cette distance risque d'être plus longue dans des régions reculées. Des enquêtes menées dans de nombreux pays montrent enfin que l'éloignement de l'école est un facteur décisif pour garder les filles à la maison.

Même si des écoles existent, d'autres **obstacles économiques et sociaux** empêchent les enfants d'aller à l'école. Le coût de la scolarité constitue un grand obstacle pour les familles qui perdraient des revenus ou des services liés à l'activité de leurs enfants à la maison, dans les champs ou ailleurs. Des obstacles liés au genre sont également mis en avant. Certaines traditions peuvent en effet favoriser l'éducation des garçons et sous-estimer l'éducation des filles. Dans certains pays, il existe aussi des obstacles juridiques à la scolarisation des enfants qui ne disposent pas de certificat de naissance.

Enfin, **les situations d'urgence** (conflits et catastrophes naturelles) qui touchent les zones rurales perturbent fortement le système éducatif et la fréquentation régulière de l'école. Pendant les années 1990, les deux causes principales de la non- scolarisation des enfants en Afrique Sub-Saharienne ont été les conflits armés qui ont déraciné des milliers de personnes, principalement dans les zones rurales et le VIH/Sida qui a réduit le nombre d'enseignants et fait des milliers d'orphelins[3].

B. LA QUALITÉ DE L'ÉDUCATION

Le contenu du programme éducatif et la perception de l'école constituent un autre obstacle important à la scolarisation des enfants dans les zones rurales. Dans la plupart des pays en développement, le programme éducatif est pensé de façon «unitaire», contenant parfois des éléments en «contradiction» avec les coutumes locales et les traditions rurales[4]. Notons aussi que les enfants et leurs parents ne voient pas toujours l'intérêt de l'école dont les apprentissages sont souvent très éloignés de leur expérience de vie et de leurs besoins. La langue utilisée à l'école vient encore renforcer ce désintérêt, surtout si celle-ci n'est pas celle utilisée à la maison. Sur ce point, il est aussi difficile pour des enseignants locaux de donner des cours dans une langue qu'ils ne maîtrisent pas complètement.

La qualité des enseignants, du matériel didactique et des équipements constituent un autre obstacle. Il est fréquent que les enseignants des zones rurales soient peu formés, supervisés, soutenus et bien rémunérés. Beaucoup doivent enseigner dans des classes surchargées d'enfants d'âge divers et mal équipées. Les enseignants des zones urbaines ont souvent des réticences à aller dans les zones rurales. Par ailleurs, beaucoup d'enseignants des zones rurales, en raison d'une mauvaise santé et d'une faible rémunération- sont souvent absents. Un autre phénomène est le nombre d'enseignants décédés du VIH Sida dans les zones rurales. Autre problème: le matériel d'enseignement fait souvent défaut (manuels, crayons, tableau, etc. Enfin, les écoles rurales sont mal équipées en termes de ventilation, d'éclairage, d'eau et d'assainissement (toilettes séparées) et les bâtiments sont fréquemment dégradés.

Un autre facteur important lié à la qualité de l'éducation concerne **l'environnement familial**. Bon nombre d'enfants des zones rurales n'ont pas été stimulés intellectuellement avant leur entrée à l'école primaire (très peu ou pas d'accès à l'enseignement préscolaire). Les enfants provenant de communautés où l'on ne parle pas la langue parlée à l'école rencontrent une difficulté supplémentaire. Enfin, la fatigue liée aux distances pour venir à l'école, aux tâches devant être effectuées par les enfants en dehors de l'école et à une mauvaise nutrition[5] contribue aussi aux difficultés de l'éducation des enfants dans les zones rurales.

© UNICEF/NYHQ2009-0913/Sokol

Domaines d'intervention de l'UNICEF en faveur de l'éducation des populations rurales

- Rapprochement des salles de classe des enfants marginalisés et apprentissage à distance grâce à l'utilisation des centres communautaires multimédias et des TIC.
- Soutien éducatif apporté aux pauvres et aux plus vulnérables (bourses, gratuité des uniformes, dispense de frais de scolarité, manuels scolaires, etc).
- Adaptation des écoles aux contextes culturels locaux (analyse des valeurs culturelles qui limitent les possibilités d'éducation pour les groupes les plus marginalisés grâce à des programmes, comme les rations alimentaires à emporter à la maison et les garderies communautaires, ...).
- Donner une seconde chance aux enfants qui n'ont jamais été scolarisés (rationalisation des programmes scolaires plus importantes, combiner contenuspour les centrer sur les priorités les de base et savoirs locaux et enseigner ces contenus en utilisant les ressources communautaires/humaines/matérielles afin de favoriser l'apprentissage actif, ...).
- Nommer des enseignants dans des zones reculées (offre de meilleurs revenus ou d'incitations aux enseignants, particulièrement dans les zones rurales, et reconnaissance pour les enseignants travaillant dans les zones rurales reculées, ...).
- Développement de systèmes de soutien innovants au niveau de l'école et de la communauté (écoles offrant un programme pertinent dans des langues adaptées aux minorités ethniques, écoles adaptées à la culture et au calendrier nomade ...).

[2] Rapport Mondial de suivi sur l'EPT 2010, Unesco, p.190.
[3] L'éducation pour le développement rural: vers des orientations nouvelles, UNESCO, 2003, p.97.
[4] Ibid.
[5] Partenariat pour l'Education pour les populations rurales, FAO, UNESCO. Les recherches FAO indiquent que la sécurité alimentaire et l'éducation ont besoin d'être prises de front simultanément et avec une attention égale et prioritaire pour développer les capacités des populations rurales – les enfants, les jeunes et les adultes – à se nourrir elles-mêmes et à combattre la pauvreté, la faim et l'illettrisme. http://www.fao.org/erp/erp-home/fr/.

5.
L'ÉDUCATION EN INDE DANS LES ZONES RURALES :

5.1 LE TRAVAIL DE L'UNICEF SUR LE TERRAIN : L'EXEMPLE DE L'INDE

L'UNICEF mène un travail de fond sur 6 priorités afin d'inclure tous les enfants du monde dans un processus de développement durable : la survie et le développement de l'enfant, l'éducation primaire et l'égalité des sexes, la protection des enfants contre la violence, le virus VIH/SIDA, le travail de plaidoyer et de partenariat pour les droits de l'enfant, et les enfants dans les situations d'urgence.

En Inde, l'UNICEF développe ses 6 programmes prioritaires en fonction de ces particularités :

- **Une fracture sociale insoutenable**
  Entre une constitution démocratique et une structure sociale archaïque, entre une économie émergente et un sous-développement structurel, l'Inde doit tendre la main à ses exclus, les oubliés du miracle économique.

- **Une croissance inclusive**
  La création de richesses ne peut plus bénéficier qu'à 10% de la population. Elle doit servir à tous, contribuer à éliminer les disparités et appuyer les efforts pour un développement équitable et durable.

- **L'inde est le pays où il y a le plus d'enfants au monde**
  447 millions d'enfants à placer au cœur de la politique de développement. C'est un défi et la clé de l'avenir d'un pays qui s'enrichit chaque année de 27 millions de naissances !

- **Des humains et des chiffres**
  L'UNICEF est l'agence onusienne qui compte le plus grand nombre de bureaux en Inde. Travailleurs et bénévoles sont engagés dans des défis d'une ampleur exceptionnelle, à la mesure du deuxième pays le plus peuplé au monde et aux disparités les plus criantes.

- **Objectifs du Millénaire pour le Développement en Inde : le miroir du monde**
  Avec un cinquième de la population mondiale, l'Inde est un indicateur capital du développement humain. Le monde n'atteindra les Objectifs du Millénaire pour le Développement que si l'Inde y parvient.

- **Les droits de l'enfant en Inde**
  Le travail, le mariage précoce et la traite des enfants sont des violations des droits de l'enfant qui sont bannies ou réglementées dans les textes de loi. Sur le terrain, les pratiques coutumières et, surtout, la pauvreté font des enfants des victimes quotidiennes de l'exploitation et des abus.

- **Le cas de l'éducation**
  L'éducation obligatoire et gratuite a fait faire un grand bond en avant à l'Inde soucieuse de son développement inclusif. Mais huit millions d'enfants de 6 à 14 ans ne sont toujours pas scolarisés, et les décrochages pour cause de pauvreté sont nombreux.

- **Égalité de genre**
  Le plus grand paradoxe du pays : la femme est premier ministre et première victime de toutes les discriminations. Elle est, comme les castes et les tribus, exclue de la croissance ; alors qu'elle est l'un des principaux leviers du développement, surtout si elle a eu accès à l'éducation.

- **Protection**
  En Inde, il vaut mieux être adulte, riche et vivre en milieu urbain. C'est pourquoi il faut assurer un meilleur environnement protecteur à tous les enfants, les plus isolés, les exploités, les pauvres, les invisibles ; ainsi que respecter leur droit à l'enfance.

- **Urgences**
  Plus de 80% du pays est une zone à risque de catastrophes naturelles. Les enfants sont en première ligne de toutes les urgences. L'UNICEF assure prévention, préparation et intervention ; avec les communautés et en ciblant les plus vulnérables.

Vous voulez en savoir plus sur les programmes de l'UNICEF en Inde ?

Commandez notre brochure gratuite «L'Inde et ses enfants : entre croissance et sous-développement» via **info@unicef.be**.

5.2 6 DÉFIS À RELEVER EN INDE RURALE POUR ASSEOIR TOUS LES ÉLÈVES SUR LES BANCS DE L'ÉCOLE

Des 8,1 millions d'enfants indiens de 6 à 14 ans qui ne vont pas à l'école, 6,7 millions sont issus des milieux ruraux.

© UNICEF/NYHQ2006-1895/Pietrasik

190 MILLIONS D'ENFANTS ONT DÉSORMAIS LE DROIT À L'ÉDUCATION GRATUITE ET OBLIGATOIRE DE 6 À 14 ANS EN INDE : CE N'EST QU'UN DÉBUT[1].

2010 fut une année historique pour tous les enfants en Inde. Une nouvelle loi sur l'éducation gratuite et obligatoire, **la participation et l'achèvement du cycle primaire ouvrait les portes de la connaissance**, de l'alphabétisation et de la socialisation. Le gouvernement central prenait conscience qu'investir dans l'éducation est indispensable au développement et à la réduction de la pauvreté. Fini le travail dans les champs de coton pour les plus pauvres. Finis l'exploitation et les abus, les tâches domestiques et la corvée de l'eau pour les filles et les usines de métallurgie pour les garçons. Adieu la mendicité.

Évidemment, un an après la mise en œuvre de la loi, le tableau ne ressemble pas exactement à ce rêve éveillé mais les progrès enregistrés sont réellement impressionnants dans l'enseignement primaire. 190 millions d'enfants sont concernés. Et les réglementations nationales pour assurer cette éducation libre centrée sur les enfants prévoient des dispositions spéciales pour les exclus, les défavorisés, les travailleurs réinsérés, les handicapés ou les migrants. La loi pointe aussi la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage. L'UNICEF a largement collaboré à ce succès. D'abord en soutenant la loi et son programme annexé qui impose que chaque état formule des règles et des stratégies pour atteindre les laissés-pour-compte «socialement, économiquement, culturellement, géographiquement, pour des raisons de langue, de santé, de sexe ou tout autre facteur».

Ce programme national, qui court sur cinq ans, met aussi l'accent sur l'engagement, l'apprentissage et les réformes pédagogiques indispensables. Plus d'un million d'enseignants doivent être formés et leurs capacités renforcées pour assurer cette éducation. Comme toujours en Inde, on balise large pour contrer les disparités et couvrir la totalité du patchwork social, culturel et économique que constitue la société indienne. La volonté est coulée dans les textes des hautes sphères du pouvoir.

Mais le terrain est tellement immense que la tâche de sensibilisation et de mobilisation autour d'un concept, aussi évident soit-il, est longue et ardue. Parce que cette loi historique n'est pas assez soutenue par des moyens financiers et humains. Parce que les infrastructures, les enseignants, les programmes d'étude sont insuffisants en nombre et en qualité, les performances des élèves qui achèvent leur scolarité sont très médiocres. Parce que la différence est essentielle entre la notion de scolarisation et la réalité de fréquentation, ils sont des dizaines de millions à décrocher avant la fin du cycle. Et parce qu'un enseignement primaire, non soutenu par un programme préscolaire de qualité et non suivi d'un cycle secondaire solide, ne suffit pas à ancrer une culture de l'éducation et de la connaissance au sein d'une population qui cherche avant tout à s'alimenter en suffisance, à trouver un toit et à lutter contre les maladies.

[1] Chapitre extrait de «L'Inde et ses enfants : entre croissance et sous-developpement», pages 33 à 36

Rôdé à cette problématique de priorité, l'UNICEF prend acte de cette loi pour sensibiliser et mobiliser la population à travers son approche concertée et inclusive. Il développe des stratégies pour stimuler l'ensemble des acteurs de cet immense chantier, pilier du développement. Dans l'esprit de décentralisation de la loi, l'accent est mis sur l'implication des familles et des communautés.

Des comités de gestion scolaire, composés des autorités locales, parents, enseignants et enfants, sont chargés d'activer le plan de développement, de gérer les subsides aux écoles, de surveiller l'environnement hygiénique et d'assainissement des établissements scolaires. On sait déjà que l'inclusion de 50% de femmes et parents issus de groupes défavorisés au sein de ces comités aide à surmonter les inégalités du passé. Les panchayat raj, forme décentralisée de gouvernement à l'échelle des villages, sont responsables de l'enseignement et sont soutenus dans leur autogestion par des spécialistes de l'UNICEF qui forment les fonctionnaires et les enseignants. Le célèbre modèle «Écoles amies des enfants» est reproduit jusque dans les régions les plus reculées afin d'y insérer les groupes les plus défavorisés et les exclus. De nombreuses initiatives sont prises en matière pédagogique et les projets-pilotes, qui remportent beaucoup de succès, sont reproduits lorsque les moyens financiers le permettent.

Ainsi les écoles-pilotes à pédagogie active et participative ont-elles vu leur taux d'absentéisme fortement diminué. Les techniques de respect des capacités individuelles, l'inclusion sociale, le parrainage, les rythmes scolaires adaptés à l'âge, l'enthousiasme des enseignants et l'implication des parents redonnent confiance aux élèves qui découvrent le goût d'apprendre. Des tests de distribution de tablettes numériques et d'accès à internet dans des écoles des zones rurales donnent également d'excellents résultats. Des sessions d'apprentissage des langues officielles sont aussi organisées en-dehors des écoles ; ces «Tea Garden» ciblent les enfants qui travaillent dans les champs afin de les préparer à suivre un enseignement prodigué dans une langue différente de leur dialecte.

L'UNICEF organise aussi des **«camps d'été d'éducation» pour encourager les jeunes en décrochage à retourner à l'école** et les autres à entamer des études. Certains rejoignent ensuite le Kasturba Gandhi Balika Vidyalaya, un programme réservé aux jeunes filles très défavorisées des castes et tribus qui reçoivent, au sein d'un internat, un enseignement gratuit, des uniformes, des livres, un logement et de la nourriture.
Des orthopédagogues les encadrent afin qu'elles puissent rattraper leur retard et passer les examens publics. Ces jeunes filles sont également instruites sur leurs droits et insérées peu à peu dans la vie sociale. Souvent, ce sont les seules à poursuivre des études dans leur famille ou leur communauté et elles constituent une vraie source de fierté pour tous.

Enfin, **l'investissement dans le préscolaire comme élément fondateur de l'éducation est une priorité dans le plaidoyer de l'UNICEF**. L'universalisation de l'enseignement secondaire sera le prochain grand défi pour l'Inde.

LA SITUATION DE L'ÉDUCATION EN INDE RURALE

- 8 millions d'enfants abandonnent l'école chaque année.
- Le décrochage est le plus important au sein des tribus et castes dont les droits restent violés.
- Des écarts sont toujours épinglés entre les filles et les garçons, les zones urbaines et rurales et les différents États.
- La règle est de 30 élèves pour un enseignant. En réalité, on en compte souvent 34 et parfois jusqu'à 61 dans certains États comme le Bengale, le Madhya Pradesh ou le Jharkhand.
- À la fin du cycle primaire, les compétences des élèves sont largement insuffisantes.
- Les enseignants ne veulent pas se rendre dans les régions éloignées ou trop pauvres.
- Les enfants de migrants changent trop fréquemment d'écoles ou abandonnent leur scolarité pour travailler.
- Les filles sont plus nombreuses à abandonner l'école.
- Les enfants qui parlent un dialecte tribal sont discriminés face à une langue d'apprentissage dominante.
- Le taux d'alphabétisation des tribus est le plus faible du pays : 34,8%.
- La qualité de l'enseignement est trop faible.
- Aucune politique ne vient renforcer l'action en faveur de la pré-scolarité qu'on évalue à 30% pour les moins de trois ans et à 20% pour les moins de quatre ans.

LA RÉPONSE DE L'UNICEF

- Formation des enseignants et de leurs formateurs - 66.000 par an.
- Campagne de mobilisation inédite à travers les médias sociaux et numériques «Droit à l'éducation, prendre la parole».
- Ciblage systématique des plus défavorisés, des plus éloignés et des filles.
- Favoriser l'enseignement multilingue en organisant des sessions pour les élèves et des formations pour les enseignants.
- Organiser un soutien pédagogique pour les plus défavorisés.
- Réduire la disparité de genre.
- Améliorer l'environnement WaSH (eau, sanitaires, hygiène) de toutes les écoles.
- Assurer un repas gratuit à tous les élèves – 470.000 écoliers ont bénéficié de cette mesure de santé élémentaire et incitative pour les plus pauvres.
- Renforcer les politiques nationales et orienter la réforme des programmes scolaires.
- Étendre au maximum le concept d'«Écoles amies des enfants».
- Consolider le plaidoyer pour une préscolarisation organisée et légalisée et pour l'universalisation de l'enseignement secondaire.
- Encourager le sport comme outil de développement.
- Identifier les enfants hors école, soutenir leur réinsertion et plaider pour des écoles adaptées à leur accueil.

© UNICEF/INDA2009-00551/Purushotham

© UNICEF/NYHQ2008-2164/Pietrasik

Les «Écoles amies des enfants»

Inclusives, sûres et protectrices, les «Ecoles amies des enfants» sont le modèle reproductif le plus répandu dans le monde en matière d'éducation. L'UNICEF les a conçues comme une véritable expérience de développement. Sensibles au genre et à l'équité, elles font la promotion de la santé et des règles élémentaires d'hygiène - points d'eau pour le lavage des mains avec du savon et latrines séparées - qui serviront aux élèves toute leur vie et qu'ils transmettent à leurs familles. Le label est synonyme de pédagogie active, qui inclut l'engagement de la communauté pour un enseignement de qualité, l'achèvement du cycle, la prévention contre le VIH/SIDA et un repas gratuit à midi.

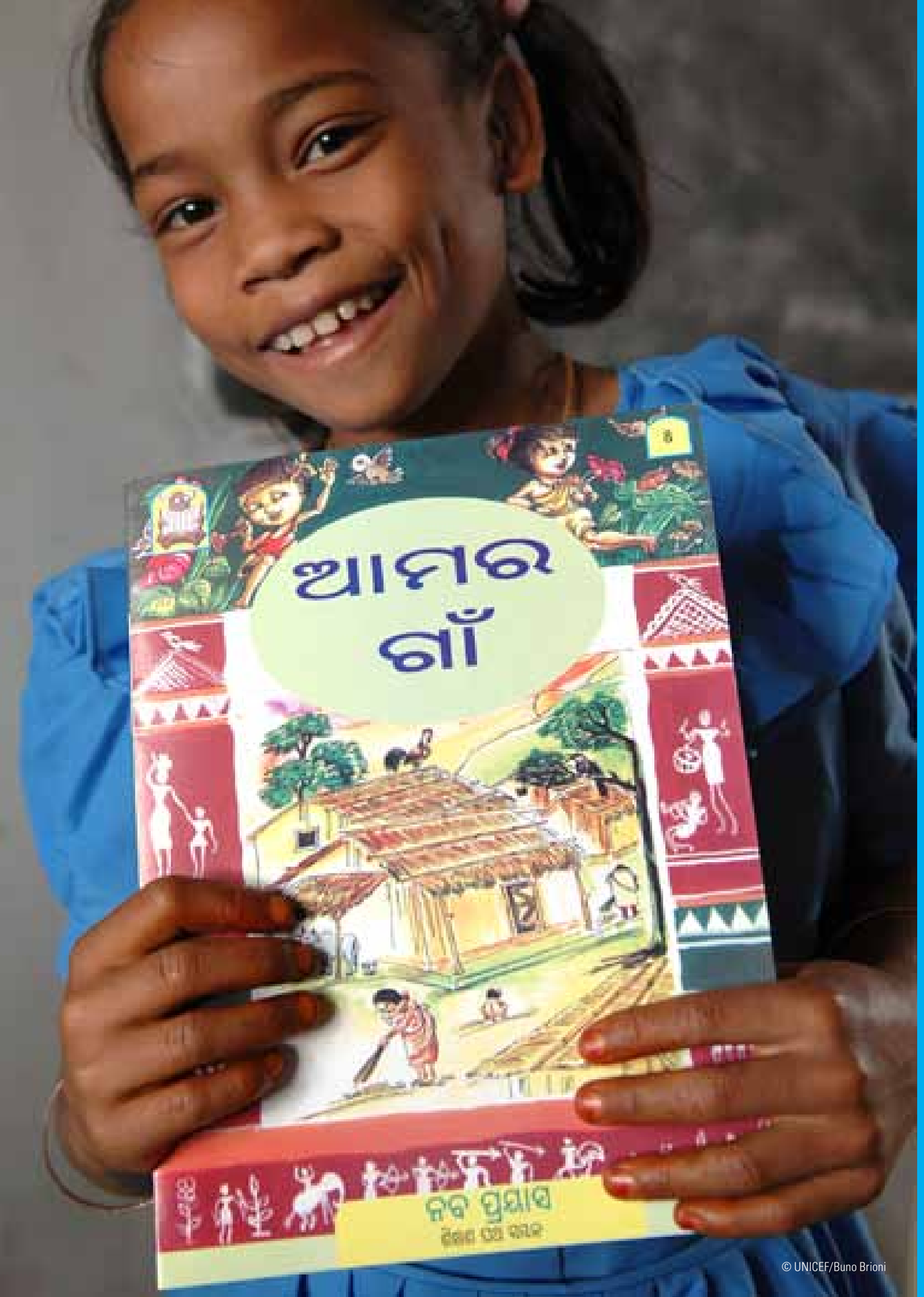

© UNICEF/Buno Brioni

FICHES D'ACTIVITÉS

- Ces fiches proposent un choix d'activités à mener avec les élèves dans la classe suite au visionnement du **DVD pédagogique** portant sur le droit à l'éducation en Inde rurale.
- Ce DVD est réalisé de manière à proposer un menu permettant d'approfondir l'un ou l'autre des 6 défis que les enfants indiens vivant en zone reculée doivent relever afin de réaliser pleinement leur droit à l'éducation.
- UNICEF Belgique produit **4 fiches thématiques** servant de support éducatif, directement à l'intention des élèves : il vous suffit de vous inscrire comme «Classe du Monde» sur le site **www.unicef.be/écoles** pour les recevoir, sans obligation ni condition aucune.
- La dernière option du menu du DVD invite les enseignants et les élèves à poser un **acte de mobilisation, appelé «Journée du Changement»** que nous détaillons dans la fiche n°7 de ce chapitre.
- N'hésitez pas à nous contacter pour bénéficier d'une animation gratuite dans votre classe : les animateurs pédagogiques volontaires d'UNICEF Belgique sont à votre disposition pour animer vos élèves avec un jeu portant sur ces 6 défis, et vous soutenir dans l'organisation de votre «Journée du Changement».

L'ensemble de cette offre pédagogique suit la logique d'apprentissage : sensibilisation/expérimentation/action propre à l'éducation au développement décrite dans le chapitre «petit mode d'emploi des outils pédagogiques d'UNICEF Belgique» en page 10.

La situation de l'État d'Orissa est très représentative des défis auxquels fait face l'UNICEF en Inde. C'est pourquoi de nombreux exemples issus de cet État illustrent ces fiches.

Cas concret : le programme éducatif en Orissa

L'Orissa est un état indien qui compte plus de 37 millions d'habitants. Il fait partie des états le plus pauvres du pays. En plus de la langue officielle, l'oriya, il existe de nombreux dialectes qui peuvent parfois différer à l'intérieur d'un même district. Traditionnellement, la population locale ne valorise pas beaucoup l'éducation. Dans les régions les plus reculées, les filles scolarisées sont l'exception plus que la règle. 60% des 600.000 enfants déscolarisés de l'Orissa sont des petites filles et seuls 40 à 50% des enfants qui entament leur scolarité primaire la mèneront à son terme.

DÉFI 1 : LA DISTANCE

6 km à pied pour aller à l'école : une distance très moyenne en Inde

CONTEXTE POUR L'ENSEIGNANT

La question de l'éducation et de la mise en place de programmes dépendent de chaque État indien. Même si il existe un cadre légal au niveau fédéral, les États adoptent leur propre approche avec des divergences dans les indicateurs sur l'éducation. La norme nationale admise en Inde en termes de distance d'un enfant à l'école est de 1,5 km.
Du rêve à la réalité, les pas à franchir sont encore nombreux et l'UNICEF collabore avec les diverses instances afin de rapprocher l'école de tous les enfants. Le tableau suivant illustre l'ampleur du défi à relever !

Taux d'alphabétisation, 2011 (États et Territoires fédéraux)

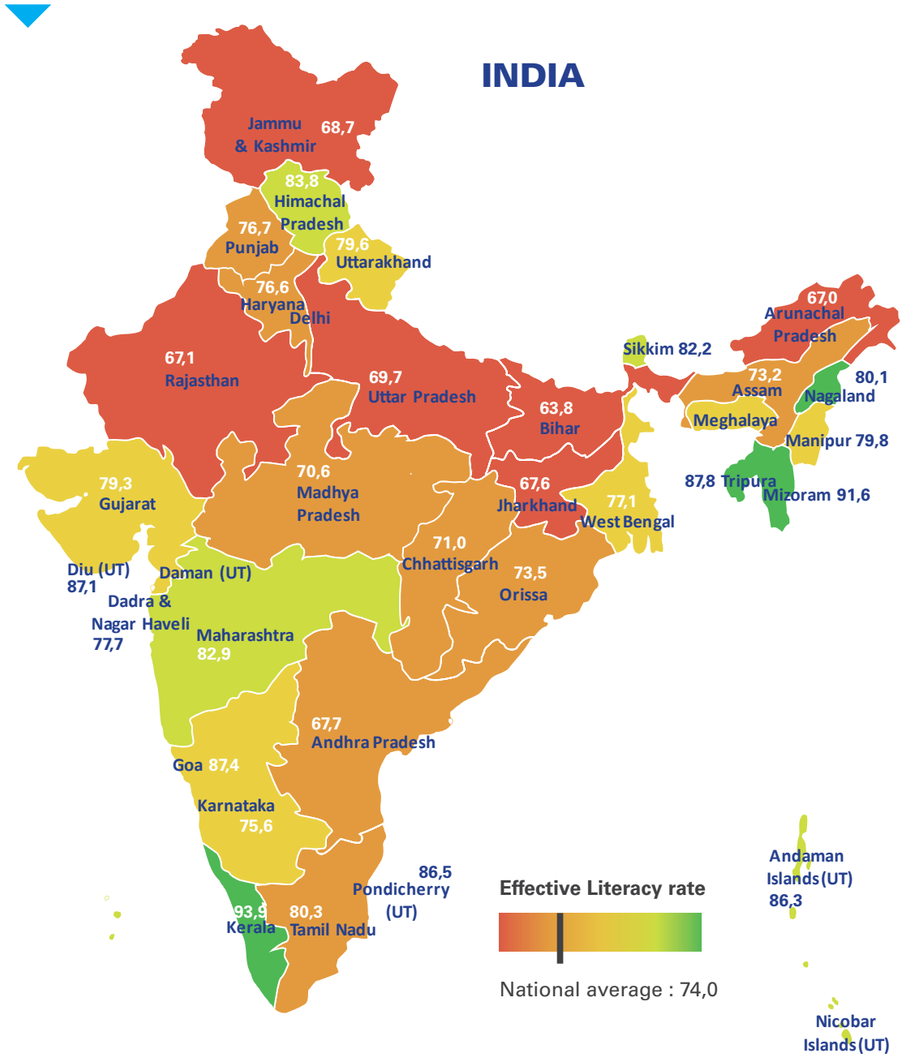

© UNICEF Belgique

L'apprentissage à distance grâce au numérique est une des solutions mises en place par l'UNICEF.

Dans un pays de plus de 1 milliard d'habitants, il est impossible d'atteindre directement tous les enfants. Pour maximiser son champ d'actions, UNICEF Inde adopte une approche pour chacun des 3 niveaux de gouvernance. Au niveau national, le programme d'éducation travaille étroitement avec le gouvernement pour formuler les politiques en faveur des enfants et le cadre de travail qui vise tous les enfants du pays. Il s'agit de soutenir directement 15 des 35 États et territoires ayant les indicateurs de développement les plus bas dans la mise en œuvre de ces politiques.

En partenariat avec les autorités locales, l'UNICEF utilise ces zones pour améliorer la performance des écoles et mettre en place des approches novatrices ; en vue d'augmenter de manière efficace les taux d'inscription, d'achèvement, et d'améliorer les résultats d'apprentissage.

Les élèves en Inde doivent souvent se débrouiller pour aller à l'école par leurs propres moyens : à pied le plus souvent, en vélo pour ceux qui ont de la chance.

La question de «distance» est cependant encore plus difficile à résoudre quand on est une fille, dans certains districts reculés d'une Inde caractérisée par des traditions encore vivaces.

Cas concret : le programme éducatif en Orissa

L'UNICEF et le Gouvernement d'Orissa ont introduit un système de suivi systématique (www.opepa.in) qui permet de dénombrer avec précision les enfants qui ne vont pas à l'école.

Il s'agit souvent d'enfants en provenance de groupes défavorisés.

Les directions des écoles, les professeurs et les communautés locales ont ensuite développé des stratégies pour remédier à cette problématique.

Dans plusieurs écoles, l'UNICEF avec la collaboration de l'État et plusieurs partenaires a fondé des clubs qui font la promotion de l'enseignement pour les filles. Dans les clubs Meena Manch, on organise des activités pour convaincre les petites filles non scolarisées et leurs parents du bien-fondé de l'école.

Ces clubs portent le nom d'un personnage très populaire, 'Meena' (voir illustration). C'est, par exemple, suite à la pression des clubs Meena que l'on accorde aujourd'hui plus d'attention aux sanitaires pour filles.

À travers son plaidoyer et sa mobilisation sociale, l'UNICEF vise toutes les infractions commises sur les enfants. L'UNICEF pointe en particulier le mariage précoce comme une violation des droits de l'enfant - de la fille (interdit avant 18 ans) comme du garçon (interdit avant 21 ans) - et une violation des droits de l'homme qui prônent «le libre et plein consentement» pour le mariage.

Cette pratique est un des facteurs d'exclusion du droit de ces enfants à l'éducation.

Fiche d'activité 1 :
DROITS DE L'ENFANT

1. OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

- Les élèves peuvent expliquer les droits de l'enfant avec leurs propres mots ;
- Les élèves peuvent expliquer l'importance du droit de l'enfant à l'éducation ;
- Les élèves peuvent donner leur opinion sur des situations liées aux droits de l'enfant ;
- Les élèves peuvent citer plusieurs exemples de droits de l'enfant qui sont liés au droit à l'éducation.

2. MATÉRIEL :

- Annexe 1 : feuilles pour les élèves, dessins sur les droits de l'enfant, légendes ;
- Fiche thématique pour les élèves sur les droits de l'enfant : sur simple demande.
- DVD pédagogique : choisir le film «Rachana doit marcher»

3. DÉROULEMENT :

- Phase 1 : lecture du témoignage : «Mon enfance, mon droit !».

« Mon enfance, mon droit !
Village de Hosnabad Diyara, district de Mala, état du Bengale.

© UNICEF/NYHQ1995-0154/Shankar

Quelques centaines de personnes sont regroupées sur la place du village. Au milieu, Anita, 15 ans, crie et pleure. Deux jeunes gens jouent le rôle de ses parents qui débattent autour de son mariage forcé. Tout le monde hurle et finalement la police intervient et énonce les droits d'Anita à son père ébahi. Dans le public, la vraie mère d'Anita applaudit très fort. Il y a un an et demi, elle s'est battue contre son mari pour éviter à Anita une union arrangée avec un cousin et lui permettre de poursuivre ses études. La loi qui interdit le mariage des filles avant 18 ans bouleverse les pratiques de nombreux Indiens. Et ce n'est pas la menace d'amendes ou même de peines de prison qui les perturbe, peu sont poursuivis. Même chose pour la dot, prohibée mais qui est toujours de coutume dans de nombreuses régions. Par contre, lorsque le représentant du comité du bien-être de l'enfant explique les conséquences néfastes d'un mariage précoce, les esprits s'éveillent. Surtout chez les mères, victimes des mêmes pratiques et qui comprennent que l'éducation et l'indépendance de leurs filles sont la solution. Les pères suivent, surtout quand d'autres options comme l'éducation, la formation et l'indépendance financière s'offrent à l'avenir de leurs filles qu'ils considèrent comme un fardeau économique. Dans les villages traversés par les groupes de sensibilisation formés par l'UNICEF et la troupe de théâtre qu'Anita a rejointe, les jeunes rejettent de plus en plus les offres de mariage ramenées par leurs parents. L'an dernier, 33 mariages d'enfants ont été empêchés dans le district. »

- Phase 2 :

> Demandez aux élèves quels sont les droits de l'enfant dont parle ce témoignage. Plusieurs droits apparaissent dans l'histoire ci-dessus : le droit à la protection, à l'égalité des chances, et à l'éducation ;
> Distribuez aux élèves les dessins représentant tous les droits de l'enfant (en annexe) : à chaque image, les élèves doivent associer le texte qui représente le droit qui y est illustré ;
> Demandez aux élèves quelle est l'action d'UNICEF Inde décrite dans le témoignage, et quels sont les problèmes rencontrés par Anita dans sa vie ;
> Demandez aux élèves de faire, divisés en trois groupes, une petite mise en scène représentant un des droits non reconnus à Anita, en mettant en avant son retour à l'école comme solution. Chaque groupe vient à son tour jouer la scénette devant les autres élèves, et le débat porte sur le droit à l'éducation.

© UNICEF Belgique

DÉFI 2 : ÉTUDIER OU TRAVAILLER ?

8 millions d'enfants abandonnent l'école chaque année en Inde : la raison essentielle est due à la pauvreté de leur famille.

CONTEXTE POUR L'ENSEIGNANT

28 millions d'enfants de 8 à 14 ans travaillent en inde.

Bâtir un environnement protecteur dans lequel les enfants peuvent vivre et se développer dans le plein respect de leurs droits fondamentaux. L'objectif poursuivi par l'UNICEF et ses partenaires souffre d'un grave manque de données sur les jeunes en situation difficile. Par définition, le travail et la traite des enfants échappent aux statistiques et c'est, cette fois encore, les actions sur le terrain qui sont sources d'indication - 28 millions d'enfants de 5 à 14 ans sont mis au travail. Et le plaidoyer qui incite les autorités à prendre des mesures.

Au niveau national, l'Inde n'a toujours pas légiféré sur l'âge minimum pour le travail des enfants. Quelques lois et réglementations interdisent le «travail dangereux» pour les moins de 14 ans et les modalités diffèrent d'un état à l'autre. Le travail dans l'agriculture, même dangereux, est répandu dans tout le pays. Et l'urbanisation rapide, avec les bidonvilles érigés en bordure des métropoles, entraine une augmentation inquiétante de l'exploitation des plus jeunes. Au-delà de l'apport économique aux familles, la traite et l'exploitation des enfants sont de véritables obstacles au développement. 17 états se sont dotés d'une loi sur la protection de l'enfance et les cadres juridiques et politiques se renforcent progressivement.
L'article 32 de la Convention des droits de l'enfant, ratifiée par l'Inde, reconnaît le droit à l'enfant d'être protégé contre le travail et l'exploitation économique, mais le pays est trop lent à adapter sa propre législation.
Une couverture légale nationale serait pourtant extrêmement utile tant les disparités existent entre états. Ainsi le Gujarat enregistre un taux d'enfants mis au travail de 32% contre 3% dans le Kerala.

Le travail des enfants est évidemment lié à la pauvreté des familles, aux mauvaises conditions sociales et économiques, à l'absence d'éducation de base. Mais aussi aux taux élevés d'adultes sans emploi décent, aux facteurs culturels et à la migration.

Cette mosaïque de facteurs négatifs nécessite l'approche holistique qui caractérise l'UNICEF. Soit l'identification des multiples vulnérabilités et le ciblage des groupes les plus vulnérables, afin d'optimaliser les stratégies de sensibilisation, mais aussi de retrait effectif des enfants du circuit du travail.

En collaboration avec le ministère de la Femme et du développement de l'enfant, le ministère du Travail et le gouvernement, une stratégie de communication nationale sur la traite a été élaborée et sa mise en œuvre au plan communautaire assurée par les bureaux de l'UNICEF. Des manuels ont été rédigés à l'attention des travailleurs sociaux, des juges et des conseillers. Des supports de formation ont été créés pour la magistrature et les fonctionnaires, les membres des comités de bien-être de l'enfant, la police, les responsables de soins auprès des enfants, dans la perspective d'une réforme de la Justice juvénile.

Des champs de coton à l'école

«Les enfants représentent une main d'œuvre facile : ils travaillent plus (12 heures minimum), sont moins payés (ou pas) et ne peuvent pas se plaindre …» Ils sont aussi une source de revenus pour les parents pauvres qui les utilisent pour rembourser des dettes ou financer des soins de santé. 20.000 roupies (500 $) pour quatre ans dans les champs de coton, et aussi l'enfer sous le soleil, au milieu des pesticides et avec un contremaître qui a souvent la main légère et l'autorité pour abuser d'eux.

Parfois, ce sont des étrangers qui passent par hasard et s'adressent aux parents ou au chef du village. De plus en plus souvent, ce sont des travailleurs du programme de lutte contre la traite et le travail des enfants, soutenus par l'UNICEF, qui interviennent et ramènent les enfants à l'école. On estime à 414.000 le nombre d'enfants exploités dans les champs de coton en Inde.

Un programme exemplaire

En Uttar Pradesh, où une série de villages ont été soutenus par l'UNICEF et son programme d'élimination du travail des enfants, les résultats sont formidables. Le taux de scolarisation/fréquentation a augmenté de 47%, 24.000 enfants sont retournés à l'école, 120 centres d'apprentissage alternatif ont ouvert leurs portes pour réintégrer les enfants hors scolarité. Plus de 1.000 groupes d'aide sociale ont été créés qui ont permis de réduire l'endettement des familles rurales et pauvres et ont participé à l'autonomisation des femmes. 50% des villages ciblés ont adopté les pratiques fondamentales au développement : couverture vaccinale de 80%, taux de scolarisation de 90%, sensible augmentation de l'âge du mariage. Le bien-être des enfants est incontestablement relevé dans tous les villages ciblés.

+ d'infos, de jeux et d'actions sur **www.unicef.be/kids**

Fiche d'activité 2 :

LA PAUVRETÉ ET LE TRAVAIL DES ENFANTS

1. OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES : Les élèves peuvent…

- Expliquer ce que la Convention entend par «travail d'enfants» ;
- Citer plusieurs exemples de travaux d'enfant, et faire la distinction avec leur devoir d'aider à la maison ;
- Expliquer l'importance du droit de l'enfant à l'éducation par rapport à la situation de l'enfant au travail ;
- Donner leur opinion sur les droits de l'enfant et les devoirs qui s'y rattachent.

2. MATÉRIEL :

- DVD pédagogique : choisir le film «Ashu doit travailler» dans le menu ;
- Jeux explorateur dans le site **www.unicef.be/kids** : choisir le pays «Inde» ;
- Fiche thématique pour les élèves sur le travail des enfants : disponible dès janvier 2013 ;
- Annexe 1 : feuilles pour les élèves : dessins sur les droits de l'enfant, légendes.

3. DÉROULEMENT :

- Phase 1 : visionner dans le menu du DVD le film «Ashu doit travailler» où des enfants travailleurs manquent à l'appel des présences dans une classe en Inde. Brève analyse sur base de questions simples : les enfants qui ne sont pas présents à l'école ont-ils l'air heureux ? Que font-ils ?
- Phase 2 : lecture du témoignage : «Enfances bafouées !».

Enfances bafouées !

« **Mukesh**, 12 ans, travaillait depuis des années 14 heures par jour dans les champs de coton du Gujarat. Le soir, il recevait un sac de farine pour préparer son repas s'il voulait des légumes, il devait les acheter. Entassé avec une dizaine d'autres enfants dans un hangar où une télévision les abrutissait, il pleurait souvent en s'endormant. Le matin, à quatre heures, l'estomac vide, sans masque ni élément de protection, il répandait les pesticides sur les cultures. Le comité de protection de l'enfant de son village, à Dungapur, a réussi à le localiser et à le ramener chez lui. Il poursuit aujourd'hui sa scolarité et est enchanté. «Fini le coton, je veux faire des études !»

Pargi, 13 ans, a, lui, rejoint volontairement les champs de coton. Enfin, il a essayé. Ebloui par certains enfants de son village qui revenaient avec des nouveaux vêtements et des grosses montres, il rêvait d'un téléphone portable. Avec son cousin et quatre autres enfants, il s'est embarqué dans la jeep des trafiquants. Il a eu la chance d'être stoppé dans sa folle aventure par un poste de contrôle spécialisé dans la traite des enfants. Il a été ramené à la maison et pris en charge par l'UNICEF. Il pense aujourd'hui qu'il a eu de la chance et que l'école vaut tous les mirages. Les comités de protection, animés par des bénévoles formés par l'UNICEF, sont très efficaces. »

- Phase 3 :

Étape 1 – enquête

> Demander aux élèves de faire une enquête dans leur école (par exemple, un élève questionne 3 condisciples) :
> Est-ce que les enfants participent à des petits travaux à la maison ? Que font-ils ?
> Combien de temps prennent les travaux ménagers ?
> Les filles font-elles des travaux différents des ceux des garçons ?

Étape 2 - info et témoignage

Par paires, faire les activités suivantes :

> Lire le témoignage ;
> Comparer les travaux effectués par les enfants dans le film et ceux du témoignage écrit : identifier les travaux que les enfants effectuent le plus en zones rurales ou en zones urbaines ;
> Classer les travaux réalisés par les enfants dans le DVD selon le genre.

Étape 3 - comparaison et réflexion

> Mettre en commun les découvertes des élèves lors de leur enquête (étape 1) ;
> À partir des résultats de l'enquête et des témoignages lus, discuter de la différence entre le travail que des enfants effectuent pour des questions de survie et le «travail» qui constitue à aider à la maison après l'école ;
> Identifier ce que l'UNICEF fait en Inde pour protéger les enfants des travaux pénibles et les réintégrer dans le système scolaire ;
> Les droits et les devoirs : reprendre les dessins sur les droits de l'enfant. Pour chaque droit, identifier un devoir qui s'y rattache pour les élèves. Le droit à l'éducation, par exemple, va de pair avec le devoir de l'élève de participer à son apprentissage : aller à l'école, étudier ses leçons, etc…

© UNICEF Belgique

DÉFI 3 : OFFRIR UNE SECONDE CHANCE AUX ENFANTS LES PLUS VULNÉRABLES

- Joindre les plus vulnérables reste un défi en cas de catastrophe en Inde
- Chaque année prés de 9 millions d'enfants de moins de cinq ans sont victimes de catastrophes
- Plus de 80% du pays constitue une zone à risque !

La priorité de l'UNICEF en cas de catastrophe est le rétablissement de l'accès à l'éducation pour les plus affectés, l'école étant considérée comme le territoire privilégié pour la protection des plus jeunes.

CONTEXTE POUR L'ENSEIGNANT

La capacité des partenaires d'UNICEF Inde pour réduire les risques des enfants les plus vulnérables et en situation d'urgence est renforcée, avec un accent mis sur le secteur de l'éducation.

UNICEF Inde anime des forums au niveau national et des États pour promouvoir les liens entre les acteurs du secteur éducatif et du secteur des urgences. Mais aussi pour soutenir le renforcement des capacités sur les normes d'intervention en éducation et l'intégration de l'éducation dans les plans d'action lors de la préparation aux situations d'urgence. Fin 2012, 15 États devraient posséder des normes pour l'éducation en situation d'urgence et les disséminer. 3 États auront mis en œuvre leur plan de réponse à l'urgence dans le secteur de l'éducation.

© UNICEF Belgique

Cas concret : le programme éducatif en Orissa

L'état d'Orissa est victime d'inondations chaque année. L'UNICEF, en partenariat avec les autorités, veille à répertorier sur la carte les régions à risque et à intervenir en cas d'urgence. En 2008, 3500 villages avaient été touchés par de violents orages.
Grâce à une collaboration efficace entre le gouvernement, l'UNICEF et les autres partenaires concernés, un système de réponses rapides a été mis en place.

En ce qui concerne l'enseignement, un excellent travail a été réalisé. Le site «Orissa Disaster Management Authority» fournit en effte un aperçu des différentes mesures de prévention et des interventions en cas d'urgence. Le «School Safety Plan» est bien élaboré. Le personnel des écoles se trouvant dans des zones à risque bénéficient ainsi d'une formation et établissent des plans d'urgence, en collaboration avec les autorités (voir **http://www.osdma.org**).

Fiche d'activité 3 :
L'ÉCOLE DANS LES URGENCES EN INDE

1. OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES : Les élèves peuvent…

- Différencier les types d'urgences (catastrophe naturelle et/ou guerre) ;
- Expliquer pourquoi et comment les urgences empêchent les élèves d'aller à l'école ;
- Dire dans leurs propres mots pourquoi l'éducation est importante durant les cas d'urgences.

2. MATÉRIEL :

- Film : «Pankaj doit fuir» dans le menu du DVD pédagogique : UNICEF aide les élèves qui ont fui les combats à retrouver confiance en eux : les enseignants sont formés à «l'art thérapie», et les élèves retrouvent le goût de la vie et la motivation d'étudier.
- Site pour les élèves **www.unicef.be/kids** :
  Dans la zone «actus» et dans le jeu «explorateurs» : les élèves retournent à l'école après les catastrophes.
- Fiche thématique «enfants soldats» pour les élèves : gratuitement sur demande.
- Dossier pédagogique sur le droit à l'éducation dans les urgences :
  «**APPRENDRE POUR SURVIVRE, PROJET ÉCOLES D'URGENCE**», à télécharger dans la documentation pédagogique sur le site **www.unicef.be**, ou à commander gratuitement.

3. DÉROULEMENT:

- Phase 1 :
  > Visionnez le film «Pankaj doit fuir» dans le menu du DVD pédagogique, ou distribuez aux élèves la fiche «enfants soldats» pour une lecture silencieuse individuelle ;
  > Discutez en plénière des solutions que l'UNICEF met en œuvre pour aider les enfants traumatisés par la guerre ;
  > Divisez les élèves en petits groupes : chaque groupe imagine une activité sportive ou artistique qui pourrait aider un enfant traumatisé à retrouver le goût d'apprendre lors de son retour à l'école.

- Phase 2 :

  Jeux de rôles : divisez la classe en 2, en fonction des idées proposées ci-dessus.
  L'un défend le fait que le sport est important et constitue une priorité pour retrouver le goût d'aller à l'école, l'autre doit démontrer que les activités artistiques sont plus adéquates.

- Phase 3 :

  En conclusion, expliquez aux élèves les raisons de l'importance de l'éducation en situation d'urgence, en vous basant sur ces trois axes :

  > Le droit à l'éducation est fondamental et indépendant des circonstances, selon la Convention des droits de l'enfant ;
  > L'éducation aide l'enfant à titre individuel (protection/santé mentale/développement cognitif/réintégration …) si l'école lui apporte des activités de réhabilitation et de résilience (sports, arts) ;
  > L'enseignement ramène l'espoir à la communauté et la soutient : les enfants réapprennent des métiers !

DÉFI 4 : L'INDE DES MOSAÏQUES : CULTURE ET TRADITIONS, CASTES ET MINORITÉS TRIBALES, MULTITUDE DES LANGUES.

© UNICEF Belgique

UNICEF favorise l'enseignement multilingue et forme les enseignants à cette approche.

Seulement un tiers des enfants des tributs indiennes vont à l'école.

© UNICEF Belgique

CONTEXTE POUR L'ENSEIGNANT

Des populations oubliées : les castes et les tribus.

La 119ème place de l'INDE sur 182 pays à l'index du développement retenu par le Programme des Nations-Unies pour le Développement (PNUD) est le signe que les laissés pour compte du grand développement économique de l'Inde sont encore beaucoup trop nombreux.

Le système archaïque des castes - interdit mais coutumier - et des tribus entretient les énormes inégalités dans la structure des revenus et la redistribution des richesses. Au sein des castes, liées par une hiérarchie sociale supérieure et inférieure, ce sont les intouchables (Scheduled casts ou dalits) qui sont les plus vulnérables.

Les critères des castes sont bien déterminés et se définissent au regard de l'échelle sociale. Au point que certains lésés de longue date exigent aujourd'hui réparation.

Chez les tribus (scheduled tribes ou adivasis), il n'est pas question de hiérarchie mais d'avantage d'identité. Elles se définissent par des références diverses et pas nécessairement liées entre elles.

Territoire, langue, typologie raciale, isolement, niveau d'alphabétisation, degré d'ancienneté. Rien n'est tout à fait précis, sauf que, comme les intouchables, ces «premiers habitants» sont encore trop souvent considérés comme des «sauvages», rejetés et oubliés. Malgré la discrimination positive que la constitution leur accorde, ces populations représentent une sous-classe sociale écartée des fruits de la croissance économique.

Et cette fracture sociale est une réelle entrave au développement.

En Inde, les castes et les tribus répertoriées continuent d'être désavantagées à tous les niveaux de l'éducation.

Taux de fréquentation selon le groupe d'age en Inde, en fonction de la communauté, du lieu de résidence urbain ou rural et du sexe, 2004-2005

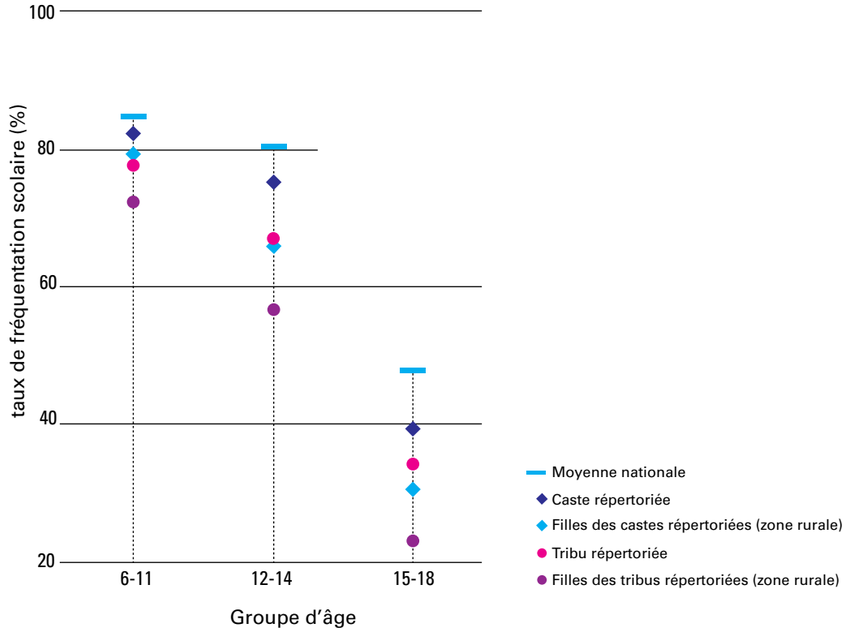

Cas concret : le programme éducatif en Orissa

L'UNICEF travaille depuis longtemps avec les autorités de l'Orissa pour faire en sorte que tous les enfants aient la possibilité d'aller à l'école. Un des défis les plus importants pour l'enseignement en Orissa est de pallier à la diversité des langues parlées.

Les professeurs sont formés dans la langue officielle (l'oriya) et tous les livres scolaires sont rédigés en oriya. Ceci constitue un obstacle pour les enfants parlant une autre langue. Depuis quelques années, l'UNICEF les écoles et les autorités ont développé du matériel scolaire qui permet de combiner l'emploi de la langue locale avec celui de la langue officielle au cours des premières années de l'école primaire.

Des programmes ont également été conçus pour que les enfants, les parents et les professeurs des diverses écoles sensibilisent la communauté entière à l'importance de l'école.

Dans les communautés traditionnelles en Orissa, il existe un frein culturel qui empêche d'envoyer les enfants et en particulier les filles, à l'école. Une des manières les plus efficaces de remédier à cela est de soutenir les personnes convaincues de la pertinence de l'enseignement.

La communauté tout entière est rassemblée sur la place du village, les enfants y jouent de petites pièces de théâtre sur l'importance de la lecture, de l'écriture et du calcul. Suit alors un débat avec les parents réticents à envoyer leurs filles à l'école. Ce procédé a déjà fait grimper le nombre des inscriptions.

Fiche d'activité 4:

4.1. LES LANGUES

1. OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES: Les élèves…

- Prennent conscience qu'en Inde, des enfants de leur âge savent déjà parler plusieurs langues;
- Comprennent que les élèves de leur âge n'ont pas cours dans leur dialecte maternel, mais déjà dans une seconde et même une troisième langue.

2. MATÉRIEL:

- Texte:

L'Inde est un pays immense, le plus peuplé du monde après la Chine, avec énormément de différences culturelles et géographiques. Pas étonnant alors d'y trouver 18 langues officielles. La langue nationale est le hindi et la langue administrative l'anglais, trace laissée par l'empire britannique durant la période coloniale. Cependant, d'autres envahisseurs ont eu avant eux un impact sur les langues locales indiennes, et on trouve aujourd'hui près de 4 000 langues différentes (langues régionales ou dialectes). Les langues indiennes n'utilisent pas l'alphabet latin mais différentes sortes d'alphabets. Il n'existe donc pas de langue indienne parlée et comprise par toute la nation. L'engouement pour les films en hindi (Bollywood) a contribué à sa diffusion dans les grandes agglomérations urbaines. En plus de ces langues officielles, on peut également retrouver toute une série de dialectes.

- Témoignage:

« Bonjour, je m'appelle Ichhabati Jhadia. J'ai 11 ans, et j'habite dans un petit village en Orissa, un État de l'Inde. Je fais partie de la minorité Paroja. La plupart d'entre nous ne parlent que le desia, une langue qu'on n'enseigne pas à l'école… »

3. DÉROULEMENT:

- L'enseignant forme 4 groupes différents (certains sont composés de très peu d'enfants, d'autres en comprennent beaucoup).
  Chaque groupe doit inventer une langue qui lui est propre, un «desia» comme dans le témoignage: une seule phrase suffit (par exemple en remplaçant les «a» par des «o», etc…).
  Un représentant par groupe prononce une phrase en langage codé. Après le passage de chaque groupe, l'enseignant demande aux autres élèves de la classe s'ils ont compris ce que leur camarade a dit.

- L'enseignant pose diverses questions aux élèves afin qu'ils se rendent compte qu'il y avait un plus grand groupe que les autres et que celui-ci avait plus de chance de communiquer que les petits groupes. (Qui a compris ce qu'il a dit? Qui pense avoir compris? Quel était le langage qui a été compris par le plus de personnes?). L'enseignant explique aux élèves que la situation en Inde est quasiment identique à celle qu'ils viennent de vivre: imaginez-vous que les personnes qui vivent en Inde, ont une langue bien à elles. En plus de cette langue, il y a les deux langues officielles (l'hindi et l'anglais). Les enfants indiens arrivent donc à l'école avec leur dialecte. Une fois à l'école, ils doivent s'adapter au dialecte de leur enseignant qui n'est pas toujours le même que le leur. L'hindi et l'anglais étant les langues officielles, les enfants doivent donc également apprendre à maîtriser ces langues à l'école primaire.

- Ensuite, l'enseignant propose aux enfants de comparer la situation de l'Inde à celle de la Belgique. Ce sont donc des petits groupes de personnes qui adoptent le même langage, comme chez nous avec le wallon, qui est uniquement parlé (à l'heure actuelle) par une minorité.

Un parallèle peut être établi avec les classes en immersion linguistique en Belgique. Les élèves intègrent ainsi le fait que pour certains enfants en Inde, les cours sont donnés dans leur seconde ou troisième langue, dès la 1ère année primaire.
En Belgique, nous avons déjà des difficultés à parler le français et une autre langue (néerlandais ou anglais), alors que les enfants indiens doivent apprendre dans 3 langues (en plus de leur langue maternelle, très souvent).

- En conclusion, l'enseignant rapproche le droit de l'enfant à une identité (linguistique et culturelle) et à une éducation, en mettant en avant la difficulté de réaliser ces deux droits dans les écoles des zones rurales en Inde.

4.2 LES CASTES

1. OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES:

- Prendre conscience qu'il existe des sociétés qui fonctionnent autrement que la nôtre;
- Associer les noms des castes à ce qu'ils recouvrent en termes d'égalité des chances;
- Comprendre le droit de l'enfant à la différence et l'intégration de ces différences dans une classe.

2. MATÉRIEL:

- Film:

Choisir dans le menu du DVD pédagogique le film «Vari n'est pas la bienvenue»: il existe une loi en Inde selon laquelle l'école primaire est gratuite et obligatoire pour tous les enfants. Cependant, les enfants qui appartiennent à des castes inférieures (des groupes de population qui font des travaux difficiles, comme chasseurs de rats) sont souvent rejetés par les autres élèves. Les écoliers, ici comme là-bas, doivent faire un effort pour les accepter, les respecter et les considérer comme tout le monde.

- Texte:

> Les castes en Inde:

« Dans la tradition hindoue, la société est organisée en différentes castes. Par sa naissance, chacun appartient à une caste qui lui confère un rôle spécifique. Les castes ne sont pas de simples groupements faits au hasard.
La découpe est effectuée en fonction de la pureté. En effet, les différentes castes ont été créées du corps du Dieu de la religion hindouiste. Dans l'ordre décroissant en terme de «pureté» rituelle: les brahmanes sont les prêtres et les lettrés, les ksatryas sont les guerriers (et les policiers), les vaisyas sont les commerçants et les paysans, et les sudras sont les artisans. Reste tous les «hors-castes», appelés parias ou dalits (ou encore «intouchables»), cantonnés aux tâches considérées comme les plus impures. »

> Selon la religion hindouiste, les différentes castes proviennent de l'Etre suprême.
> Bien que les castes aient été abolies en 1950 par Nehru, le concept d'appartenance à une caste est toujours très présent dans les esprits en Inde.
> Le système des castes rend la condition des «intouchables» particulièrement injuste. Considérés comme impurs, ils sont méprisés par les castes supérieures et sans possibilité de s'élever dans la société.

3. DÉROULEMENT :

• Phase 1 :

Visionner la vidéo. Questionner les élèves sur le comportement observé lors de l'arrivée de la petite fille dans la classe. Quand la petite fille s'assied dans la classe, tous les autres enfants reculent. Elle est rejetée. Cette petite fille fait partie de la «caste» des intouchables (= «ceux qu'on ne touche pas») et est considérée comme impure parce que les intouchables n'ont pas été créés du corps du Dieu.

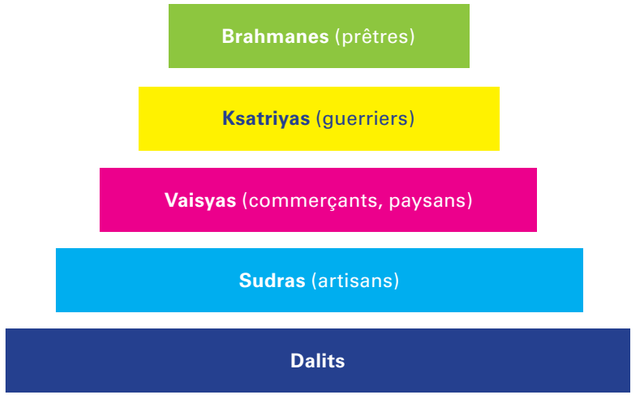

• Phase 2 :

Lecture du texte «Les castes en Inde» et mise en lien avec la vidéo ci-dessus pour déterminer à quelle caste appartient la petite fille :

> Les brahmanes (prêtres) ;
> Les kshatriyas ou kchatriyas (guerriers, administrateurs, princes, rois) ;
> Les vaishyas ou vaiçyas (agriculteurs, commerçants, artisans, hommes d'affaires) ;
> Les shudras ou çoudras (serviteurs, ouvriers).

Les élèves comprennent qu'elle n'appartient à aucune de ces castes, mais au groupe des «intouchables» qui se trouve en marge de la société parce qu'ils ne descendraient pas de l'Etre suprême.

Les élèves discutent de l'attitude des autres enfants de la classe dans le film : que s'est-il passé au début ? À la fin ? Quelle conclusion peuvent-ils en tirer ? Ont-ils déjà été confrontés à ce genre de comportement dans leur école ?

• Phase 3 :
Jeu de mime : les élèves reçoivent un métier qu'ils doivent associer à une caste, et le mimer devant les autres élèves. Ceux-ci doivent découvrir le métier dont il s'agit, et l'associer à une caste, en le justifiant.
L'objectif est de faire comprendre aux élèves que l'appartenance à une caste ne résulte pas d'un choix, mais d'une donnée à la naissance.

Les métiers à mimer sont :
Prêtre (braha) – Eboueur (intouch) – Attrapeur de rats (intouch) – Mendiant (intouch) – Maçon (Sudra) – Roi (khsa) – Guerrier (vai) – Enseignant (braha) – Berger (vai) – Vendeur (vai)

La conclusion est discutée en plénière sur base des droits de l'enfant : il appartient à chaque élève de la classe d'accepter les différences et d'adopter un comportement de respect et d'intégration.

DÉFI 5 : LA QUALITÉ : UNE ÉCOLE AMIE DES ENFANTS, UN PROFESSEUR FORMÉ ET ÉQUIPÉ POUR ACCUEILLIR DES ÉLÈVES DE TOUS NIVEAUX !

Un enseignant pour 60 élèves de différents niveaux dans certains États indiens, des infrastructures rudimentaires : la qualité ?

CONTEXTE POUR L'ENSEIGNANT

Dans ce contexte difficile, l'UNICEF soutient l'intégration des normes «Écoles amies des enfants» dans la mise en œuvre de la loi sur la scolarité obligatoire. Un cadre de travail concernant les «écoles amies des enfants» sera distribué à tous les États du pays et utilisé comme outil de plaidoyer pour garantir une éducation centrée sur les enfants.

Avec les équipes de la protection de l'enfant et de l'éducation, l'UNICEF soutient une intégration des mécanismes de protection pour les enfants vulnérables dans les plans d'éducation des États.

UNICEF forme 66.000 enseignants par an. Objectif : donner cours à des classes multi-âges dans des «Écoles amies des enfants».

© UNICEF Belgique

PAYS / FAITS ET CHIFFRES (Indicateurs de base)	
Population	1,21 milliard
Ratio femmes/hommes	940/1000
Population rurale	72,2%
0-6 population	158.789.000
Densité de la population	382 habitants/ km²
Espérance de vie	69,89
PIB	$1.377 milliard
PIB/habitant	$1.192
Rang du pays	122
Population vivant sous le seuil de pauvreté	37%

ÉDUCATION / FAITS ET CHIFFRES	
Taux d'alphabétisation	74,04%
Alphabétisation des femmes	65,46%
Taux de scolarisation	94%
Enfants non scolarisés	8,1 millions
Taux d'achèvement	75%
Taux d'abandon	48,8%
% d'abandon des ethnies répertoriées	62,9%
% d'abandon des castes répertoriées	55,2%
Ecoles primaires	1,1 million
Enseignants	4,48 millions
Enseignants devant être formés	1,2 million
Enseignants sans qualification	21

© UNICEF Belgique

© UNICEF Belgique

© UNICEF Belgique

© UNICEF Belgique

Cas concret : le programme éducatif en Orissa

En 2005, l'UNICEF et le Gouvernement d'Orissa ont décidé ensemble de mettre en place une série d'interventions dans le district de Koraput. L'UNICEF a visité les 700 écoles du district et au cours des années, la situation s'est sensiblement améliorée. Une évaluation de ces interventions a entraîné la décision de les appliquer à l'ensemble de l'État d'Orissa.

Une première intervention importante consistait à rendre les bâtiments scolaires plus agréables pour les enfants. Les petites classes souvent poussiéreuses ont été rafraîchies. Mais il ne s'agissait pas uniquement d'appliquer une couche de peinture. Les travaux ont requis la participation des professeurs, des pédagogues et même des enfants. Le résultat est coloré et accueillant.
Dans leur classe, les professeurs disposent de plusieurs petits coins qui leur permettent de travailler autour de plusieurs thèmes. Le bâtiment lui-même peut servir de matériel didactique. Sur cette photo, vous voyez par exemple comment une porte peut servir à enseigner la trigonométrie.

Les enfants commencent souvent l'école à un âge plus avancé que prévu. En arrivant à l'école, ils ne savent pas encore lire ni écrire et se retrouvent en première année. De plus, de nombreux enfants ont un retard scolaire parce qu'ils ne sont pas ou peu soutenus par leur famille (les parents sont parfois illettrés) ou parce qu'ils ne vont pas à l'école durant certaines périodes (parce qu'ils doivent s'occuper de leurs petits frères et sœurs, ou parce qu'ils doivent aider dans les champs). L'UNICEF, en collaboration avec l'État et les professeurs, a développé des livres scolaires et des méthodes pour que les enseignants puissent travailler avec des enfants de plusieurs niveaux dans une même classe.

Dans ce livre de mathématiques, chaque exercice est précédé d'une illustration d'animal. Les enfants d'un certain niveau peuvent résoudre les exercices précédés d'un tigre, d'autres se limiteront aux exercices précédés d'un paon.

Le professeur a une idée précise du niveau de chacun des enfants de sa classe. Il peut dès lors définir pour chaque enfant le niveau à atteindre à la fin de l'année. De plus, la motivation de « grimper » sur l'échelle des animaux est importante chez les enfants.
Au cours des années précédentes, 1000 professeurs ont été formés à appliquer cette méthode. Améliorer les connaissances et les compétences des professeurs est un défi permanent.

• Témoignage :

« Des «Écoles amies des enfants» dans l'État du Bengale occidental en Inde
La journée à l'Ecole primaire Nationale Place débute comme dans la plupart des écoles primaires dans le District de Howrah au Bengale occidental. Les enfants sont en rang par âge, classe, taille et par sexe. Les meilleurs élèves de la 4ème année ou un professeur sont en tête et dirigent les prières du matin. Après, les filles et les garçons se rendent en classe dans une grande discipline et avec un contrôle stricte des rangs. Quand un visiteur vient dans une classe pour voir comment ils apprennent, les élèves regardent timidement leurs manuels. Ils semblent embarrassés de répondre aux questions, et l'évaluation de leurs connaissances nous indique que seulement la moitié d'entre eux quittera l'école avec le niveau requis de connaissances.

Les élèves de 1ère et 2ème années d'une école test du programme «Sakriata Bhittik Shikshan» (SBS) entrent dans un environnement totalement différent. Ils commencent les activités matinales dans un cercle, où ils sont appelés par deux au centre pour pratiquer des salutations en anglais, chanter une chanson traditionnelle ou réciter un poème qui véhicule la valeur de leurs connaissances et de leur culture. Après ces activités de groupe, les élèves vont en classe et vérifient individuellement leur portfolio et leur chemin d'apprentissage pour savoir quelle activité ils doivent faire. Ils s'organisent en groupes selon ceux qui feront un même travail. Certains vont rester avec l'instituteur pour commencer une nouvelle matière. D'autres mettront en pratique ce qu'ils viennent d'apprendre, avec l'aide du professeur si nécessaire, ou avec l'aide de leurs camarades. D'autres encore feront indépendamment des activités pour améliorer les nouveaux acquis avant d'aller dans le groupe d'évaluation où leurs maîtrises des compétences seront évaluées.

L'approche «Sakriata Bhittik Shikshan» signifie que l'apprentissage des enfants se fait de manière active et participative. Les enfants ne sont pas des élèves passifs recevant de l'information d'un professeur mais des acteurs et moteurs de leurs découvertes d'apprentissage. Les acquis se font de manière plus ludique et durable. Le programme SBS se développe dans quelques écoles de l'État du Bengale occidental pour tester cette pédagogie dans un contexte particulier.
13 formateurs ont été sélectionnés dans cet État selon leur compétence et leur motivation. Ils ont été formés à la pédagogie et ont été voir comment cela fonctionnait dans les États du Rishi Valley et du Tamil Nadu. À leur retour, ils ont développé le matériel pédagogique adéquat avec un groupe d'enseignants de 1ère et 2ème année. Les savoirs à acquérir doivent être identifiés par matière d'apprentissage. Les leçons et les activités sont élaborées sous forme de fiches. Celles-ci, toutes matières confondues, sont organisées pour définir un chemin d'apprentissage, visualisable sur une affichette. Étape par étape, matière après matière, l'enfant travaillera en petit groupe de même niveau et sur un même contenu avant de changer de groupe quand il sera prêt à passer à une autre étape. La mise en œuvre de la nouvelle pédagogie ne se fait pas en un jour ! Des réunions hebdomadaires pour les enseignants dans les classes pilotes ont été organisées avec les formateurs. Des sessions d'orientations avec les parents ont également été mises en place. Ainsi, toutes les pièces maîtresses ont été rassemblées pour que cela soit un succès. Mais quel en a été l'impact pour les enfants et les écoles des communautés ?

Selon les parents, la différence entre le SBS et les méthodes traditionnelles est que les enfants apprennent en jouant. Si les enfants ratent quelques jours d'école, ils ne perdent pas énormément car ils peuvent reprendre là où ils se sont arrêtés. Mais les parents soulignent aussi que l'absentéisme est moins élevé dans le nouveau système. Un professeur confirme que dans son école le taux d'absence dans une classe traditionnelle est d'environ 50% pour une journée normale, comparé à 10% dans une classe appliquant la méthode SBS. Depuis que les élèves ont adopté cette méthode, ils insistent pour aller à l'école, même quand il pleut très fort. Avec l'introduction de cartes de santé, les parents ont aussi remarqué une amélioration de l'hygiène, dès les deux premiers mois. De plus, les enfants sont d'avantage enclins à demander de l'aide à leur famille pour leurs devoirs, depuis que les activités scolaires les encouragent à amener leur apprentissage dans leur foyer et leurs communautés.

Certains parents déclarent qu'ils n'ont plus besoin de payer de tutorat pour que leur enfant réussisse, comme c'était le cas avec l'ancienne méthode. De plus, cette nouvelle méthode aide les enfants à atteindre les mêmes niveaux, mais sans stress. Dans tous les cas, l'implication des parents dans ce projet pilote est élevé. En fait, dans au moins une école l'intérêt élevé poussent les enseignants à mettre en place une zone d'observation pour les parents et les visiteurs pour qu'ils puissent observer les activités de la classe. Certains parents restent après l'école pour vérifier le portfolio d'apprentissage de leur enfant et pour prendre connaissance de leurs progrès. Les parents concernés demandent aux responsables du district de prolonger cette méthode - au moins jusqu'à la 4ème année – et de le faire au plus vite, afin que les élèves de 2ème année puissent continuer l'année suivante avec la nouvelle méthode.

Au-dessus, une classe traditionnelle comparée à une classe aménagée pour le projet pilote «Sakriata Bhittik Shikshan» (SBS) en dessous.

Un élève de deuxième année et son professeur utilisent une carte «SBS» verte marquée d'un lapin pour signifier la nécessité d'un professeur afin d'introduire et d'expliquer un nouveau concept.

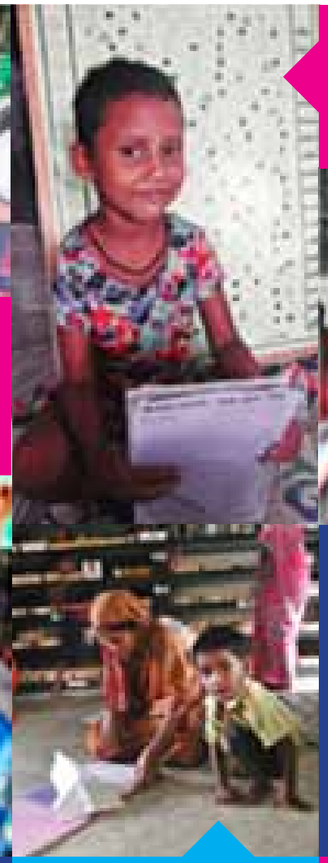

Les élèves remplissent leur dossier personnel avec le professeur tandis qu'une mère constate les progrès de son fils en consultant son dossier.

Une élève devant son «échelle de la connaissance» grâce à laquelle elle peut évaluer ses progrès.

Des camarades de classe s'entraident afin de maîtriser le même concept. Cette façon de procéder, en plus de permettre au professeur de s'occuper de chaque élève, permet de promouvoir la mixité sociale et la compréhension mutuelle au sein des classes.

Un élève de première année s'exerce à écrire de nouveaux mots sur son tableau noir personnel en suivant les flèches sur la carte «SBS» qui lui indique le sens correct d'écriture.

Fiche d'activité 5 :
UNE ÉCOLE «AMIE DES ENFANTS»

1. OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES : Les élèves …

- Identifient les éléments indispensables à une école de qualité, ou «amie des enfants» en Belgique comme en Inde ;
- Comprennent l'importance d'un chemin participatif et autonome d'apprentissage pour les enfants en Inde rurale.

2. MATÉRIEL :

- Film :

Choisir le film «Urna donne cours» dans le menu du DVD pédagogique.

Les enfants travaillent en classe avec du matériel individuel. Les élèves se rassemblent en groupes de niveaux. L'UNICEF a procuré du matériel pédagogique à l'enseignant qui a appris à l'utiliser, pour donner cours à une classe avec plusieurs niveaux différents simultanément. Chaque élève suit son propre «chemin» pour apprendre, et chaque étape est représentée par un animal. De cette manière, si un élève a pris du retard parce qu'il a dû aller travailler, par exemple, il peut reprendre les cours là où il en était arrivé. Après 9 mois de rattrapage, il peut rejoindre les programmes habituels de cours. Cette méthode a tellement de succès que le gouvernement indien veut l'étendre à tout le pays.

- Site pour les élèves :

www.unicef.be/kids choisir le pays «Inde» dans le jeu explorateur et visionner la vidéo citée ci-dessus.

- Témoignage :

« Omi Laura a 87 ans, vient d'Eupen en Belgique, et raconte …

Le matin, au réveil, avant de commencer la journée, je devais aller chercher de l'eau à faire bouillir pour se laver, cuisiner, … Et puis, je partais à l'école, c'était à une heure de marche. Quand il y avait trop de travail à faire à la maison, je n'allais pas à l'école. Je devais alors aider au travail ménager et m'occuper des plus jeunes frères et sœurs. Je restais parfois deux ou trois jours à la maison. Avec d'autres enfants, on était toujours assis au fond de la classe, parce qu'on ne savait pas bien lire, ni écrire. Ce n'était pas très agréable ! On allait 6 jours par semaine à l'école. A 14 ans, j'ai arrêté d'aller à l'école pour travailler comme employée de maison dans une famille riche. Et après, j'ai repris un petit commerce et j'ai vendu des frites. »

3. DÉROULEMENT :

- Sur base comparative du film en Inde et du témoignage écrit en Belgique, les élèves rédigent individuellement un texte reprenant 4 points divergents et 4 points convergents ;
- L'enseignant rassemble les points en deux colonnes : similitudes et différences ;
- L'enseignant invite les élèves à reclasser individuellement les deux colonnes en deux catégories : problèmes et solutions ;
- Les élèves cherchent des actions possibles pour résoudre les difficultés ;
- La mise en commun se fait par un dessin au tableau reprenant les éléments-clé d'une «école amie des enfants» (description en page 37) ;
- Chaque élève imagine et dessine son propre «chemin d'apprentissage» ;
- Par paires, les élèves comparent leur chemin et trouvent des pistes d'entraide.

BASIC IMPROVEMENTS :

- Easy exit provided y the second door
- Better cross ventilation by adding windows and wall openings
- Deck for outdoor activities
- Garden
- Separate toilets for boys and girls
- Multi-activity classroom
- Veranda for shaded area

Plan 1: Existing classroom

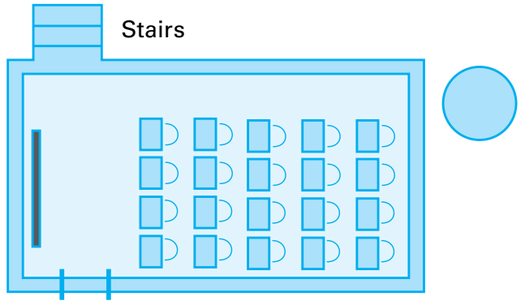

Plan 2: Improved classroom

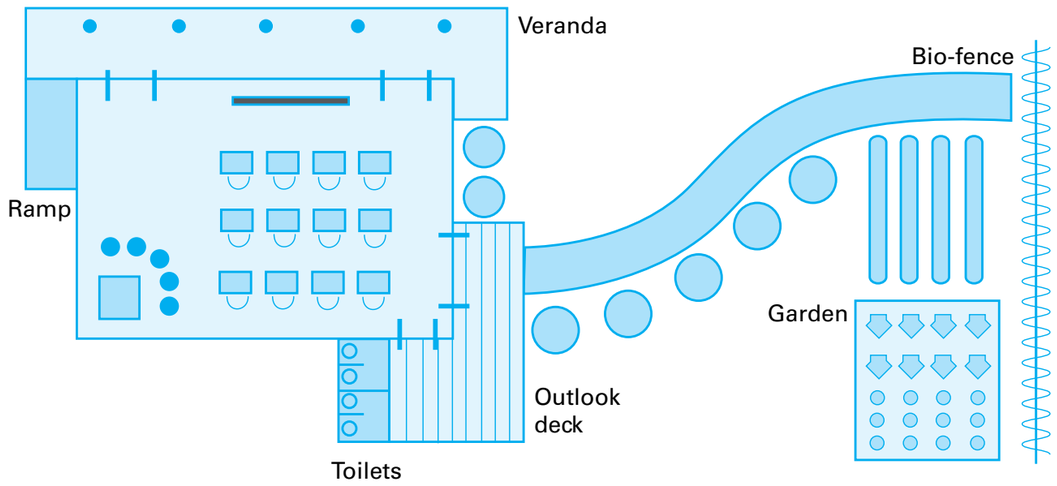

Source: Manuel Child Friendly Schools, UNICEF, 2009

DÉFI 6 : LA PARTICIPATION DES ÉLÈVES ET DES FAMILLES : UN IMPÉRATIF ICI COMME LÀ-BAS

La participation des élèves et des familles joue un rôle très important dans la préparation et le maintien des enfants à l'école.

© UNICEF Belgique

UNICEF favorise la participation des élèves et les programmes de gestion communautaire des centres scolaires

CONTEXTE POUR L'ENSEIGNANT

L'Inde a ratifié la Convention relative aux droits de l'enfant en 1992. C'est ce premier instrument juridique international consacré aux enfants et ayant force obligatoire qui pose le cadre de référence de toutes les interventions de l'UNICEF.

Cet outil légal contribue à responsabiliser les États et sous-tend le plaidoyer en faveur de la réduction de la discrimination et des inégalités des enfants et des plus vulnérables. L'Inde est aussi engagée par la Convention sur l'élimination de toutes formes de discrimination, depuis 1968.
Elle a signé de nombreux traités - comme celui contre la torture, en 1992 - mais traîne à les ratifier. Les autorités sont néanmoins conscientes des lacunes quant aux droits des enfants et des plus vulnérables et, avec l'UNICEF, a installé un dispositif intégré de protection de l'enfance qui vise les plus vulnérables, notamment ceux issus des castes, des tribus et des minorités indigènes.

Ce dispositif est prolongé jusque dans les communautés et les quartiers, notamment les conseils d'enfants créés par des jeunes qui se révèlent très actifs dans la mobilisation collective. Enfin, depuis 2007, la Commission nationale pour la protection des droits de l'enfant enregistre toutes les plaintes relatives aux mineurs et peut ester en justice. Une ligne téléphonique, réservée aux enfants, a été ouverte.

En dépit des progrès enregistrés en termes de développement, beaucoup reste à réaliser pour assurer un environnement protecteur à ceux qui représentent près des deux tiers de la population et qui sont donc l'avenir du pays. Principalement à cause de son immensité, les autorités peinent à couvrir l'ensemble du pays avec ses politiques de développement et de protection. De nombreuses zones géographiques restent exclues du processus et de nombreux groupes défavorisés sont privés de leurs droits élémentaires. Et l'Inde affiche, en chiffres absolus, le plus grand nombre d'enfants privés de leurs droits que n'importe quel autre pays.

Face à cette situation, UNICEF INDE a mis en place une batterie de réponses dont certaines impliquent directement la participation des enfants :

- La participation à toutes les initiatives de promotion des droits de l'enfant à travers le soutien des organismes de droits de l'enfant et les plateformes de jeunes actives dans différents États traduit une grande mobilisation sociale ;
- Les jeunes sont invités à formuler leurs revendications et à prendre la parole dans le cadre des politiques qui les concernent ;
- Une session jeunesse au Parlement national, intitulée «Enfants comme agents du changement : les voix du terrain», a initié une série d'initiatives dans tout le pays. De même, un Forum parlementaire pour les enfants est désormais effectif.

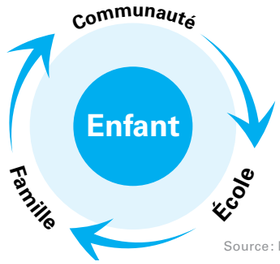

Source : Manuel Child Friendly Schools, UNICEF, 2009

• Témoignage :

Les jeunes reporters de l'UNICEF

« C'est en qualité de journaliste que Pausha Madharia, 16 ans, s'exprime devant l'assemblée de l'État de Chhattisgarh. Elle écrit pour le Bal Swaraj (République des Enfants), un bimensuel édité dans le cadre du programme Jeunes Reporters de l'UNICEF. «Des débits de boissons sont ouverts aux abords de nos écoles. C'est une nuisance et je demande qu'ils soient déplacés.» enjoint-elle aux législateurs qui ont écouté ses préoccupations quant au travail des enfants, à la discrimination des jeunes filles et aux troubles qui empêchent les enfants de se rendre à l'école. «Des hommes ivres nous menacent.» insiste-t-elle. Dans son village de Durg et dans toute la région, le journal est fort lu et a déjà modifié des comportements. Un tenancier de bar raconte qu'il se sent plus préoccupé, et qu'il est effectivement déjà intervenu pour déloger des hommes ivres. Les professeurs utilisent des articles publiés comme supports et des élèves en fournissent régulièrement. Umashanker Joshi, 14 ans, a écrit sur l'accident d'un jeune enfant tombé dans un puits à ciel ouvert, et le chef du village a fait couvrir le puits. Il a aussi réalisé un reportage sur un enfant acrobate dans un festival, alertant par là les services de protection de l'enfance qui luttent contre le travail des enfants. Pausha, elle, a informé sur les pratiques dangereuses d'un guérisseur après la mort d'une de ses jeunes patientes. Pauvreté, travail illégal, problèmes de santé ou communautaires, tous les sujets sont abordés avec sérieux dans le respect de l'article 12 de la Convention des Nations Unies sur les droits de l'enfant qui consacre le droit à l'expression. Cette initiative de l'UNICEF, qui recrute et forme les jeunes reporters, s'inscrit surtout dans des régions soumises aux difficultés et peu sensibilisées aux droits de l'enfant et à tous les droits de toute la communauté. »

© UNICEF Belgique

Fiche d'activité 6 :
LA PARTICIPATION ICI ET LÀ-BAS !

1. OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES : Les élèves…

- Identifier leur droit à la participation comme un droit fondamental, ici et dans le monde ;
- Comprennent l'importance de leur propre engagement dans un processus participatif, et le but de cette participation.

2. MATÉRIEL :

- Film :

Choisir dans le DVD pédagogique l'extrait «Nouman fait partie du conseil des enfants».

UNICEF a mis en place des «écoles amies des enfants» : celles-ci sont co-gérées par l'enseignant, les élèves et les parents. La communauté villageoise se réunit pour prendre des décisions qui concernent l'école : la construction d'un logement pour l'instituteur, la maintenance du point d'eau, etc… Ils en profitent aussi pour recevoir des cours d'alphabétisation et toutes sortes d'apprentissages utiles pour le développement de leur enfant (santé, hygiène,…). Les élèves se regroupent en «brigades», chacune étant responsable d'un point : la propreté de la cour de récréation, par exemple.

- Témoignage :

« Là où je suis né…
Om Prakash Gurjar

Là où je suis né, la notion de droits de l'enfant n'existe pas. Le plus souvent, les enfants participent aux travaux agricoles et s'occupent du bétail au lieu d'aller à l'école. Je suis le fils d'un homme qui a autrefois emprunté de l'argent à son propriétaire, lequel l'a en contrepartie réduit, lui et sa famille, à la servitude. À 5 ans, je trimais dur dans la ferme du propriétaire. Je m'occupais des animaux et des cultures et je me demandais pourquoi je ne pouvais pas aller à l'école comme les autres enfants. Un jour, j'avais 8 ans, un groupe de militants de l'association «Sauver les enfants» est passé dans notre village ; ils faisaient campagne contre l'exploitation des enfants. Ils sont venus nous voir, mais mes parents et notre propriétaire n'étaient pas disposés à entendre parler de droits des enfants. Ils ont insisté et obtenu ma libération. Je suis ensuite allé à Bal Ashram, un foyer pour jeunes dans le Rajasthan, réservé à la formation d'anciens enfants exploités. C'est là que j'ai compris ce qu'étaient les droits des enfants. Là que j'ai découvert qu'il existe des endroits où l'on écoute l'avis des enfants, où leurs opinions ont de la valeur, où les décisions sont prises en tenant compte de leurs points de vue. Une panchayat (assemblée) d'enfants représente les intérêts et les préoccupations des jeunes lors de réunions avec la direction et les enseignants. J'ai peu à peu compris qu'il existe des lois pour protéger des enfants comme moi, comme nous. Ces lois énoncent les droits des enfants et il est de la responsabilité de tous de mettre en œuvre les normes définies dans la Convention relative aux droits de l'enfant. »

3. DÉROULEMENT :

- La participation est mise en évidence dans le film et dans le texte : demandez aux élèves d'analyser les différentes formes de participation qu'ils y ont découvert, et de les classer en deux catégories : celle des enfants, et celle des adultes ;
- Débattre sur la nécessité d'une participation, à la fois des enfants et des adultes, dans la gestion d'une école en Inde. Mettre en évidence l'exemple de la construction d'une maison pour un instituteur par les parents d'élèves comme essentielle pour l'éducation de leurs enfants ;
- Demander aux élèves de citer les endroits où leur participation est sollicitée : dans leur classe, leur école, leur commune,… Quelles sont les matières où les enfants ont «voix au chapitre» ? ;
- Explorez avec les élèves le projet «What Do You Think» décrit page suivante :

UNICEF Belgique s'engage pour les droits des enfants, dans le monde entier et en Belgique. Les enfants sont-ils tous égaux à l'école ? Les écoliers belges se sont exprimés via le projet «What do you think».

Le débat sur l'égalité des chances à l'école passionne l'opinion publique, les chercheurs et les politiques. Paradoxalement, les enfants sont souvent tenus à l'écart de ces débats qui pourtant les touchent de tout près. UNICEF Belgique veut combler cette lacune à travers son projet participatif «What do you think», qui veut faire entendre la voix de tous les enfants au plus haut niveau. UNICEF Belgique recueille leurs idées, leur vécu et leurs propositions et les transmet aux décideurs politiques de notre pays, ainsi qu'au Comité pour les Droits de l'enfant, chargé de veiller à la bonne application de la Convention des Droits de l'Enfant.
L'école occupe une place importante dans la vie des jeunes mais elle peut aussi blesser et exclure, dès le plus jeune âge. C'est particulièrement vrai pour les enfants touchés par la pauvreté et l'exclusion sociale.

Le but de ce projet participatif est que les enfants soient au cœur des choix et des débats politiques et de société en matière d'enseignement ; et ce pour que l'école soit vraiment une clé de la réussite pour tous.
Tout le matériel recueilli durant l'année scolaire 2011 - 2012 (travail de groupes, action «carte postale», débats, questionnement…) est publié en novembre 2012 dans le rapport, accompagné d'une vidéo qu'UNICEF Belgique utilisera pour entamer un dialogue constructif avec les acteurs concernés (Ministre, syndicats, réseaux, pouvoirs publics locaux, enseignants…).
Découvrez le projet :

- Pour les enseignants sur **www.unicef.be/fr/project-belgium/what-do-you-think** ;
- Pour les élèves dans la zone «actus» du site **www.unicef.be/kids** ;
- Et… contactez-nous pour en savoir plus ! Gaëlle Buysschaert - **gbuysschaert@unicef.be** - 02 230 59 70.

DÉFI 7 : LA JOURNÉE DU CHANGEMENT DANS VOS CLASSES : MOBILISEZ VOS ÉLÈVES !

La «Journée du Changement» est un modèle d'action concrète pour permettre aux enfants d'exprimer leur engagement en faveur d'un avenir meilleur pour tous les enfants du monde. À chaque année scolaire, une action est lancée dans les écoles pour faire connaître le besoin de changement pour tous les enfants dans le monde.

Pour cette année scolaire 2012-2013, nous vous proposons de mobiliser vos élèves afin de rapprocher l'école des enfants dans les zones rurales en Inde.

La visualisation des résultats se fait sur le site **www.unicef.be/kids**, dans la zone d'action sous l'onglet «Journée du Changement». Allez, vous aussi, voir comment la mobilisation de vos élèves rapproche l'école des enfants en Inde.

Le but est d'aider tous ensemble ces élèves à accéder à leur école avant le 06/06/2013 !

Comment participer avec vos élèves ?

- Il vous suffit d'imaginer une distance à parcourir, sur base du chiffre 6, symbolisant les 6 défis décrits ci-dessus, et la moyenne de 6 km séparant les écoliers indiens de leur école.
- Ensuite, vous parcourez effectivement cette distance, à votre manière. Par exemple :

> 6 mm pour une course de puces ;
> 6 cm pour une course d'escargots ;
> 6 m pour une course en sacs, ou en marche arrière, ou sur les mains… ;
> 6 km en vélo, à pied, en patins, en nageant… ;
> Le 06 du mois de… tous les élèves viennent à pied à l'école ;
> 60 minutes de sport pour UNICEF (sur **www.unicef.be/fr/sport**).
> Enfin vous postez votre action (photo, vidéo, texte, …) sur le site **www.unicef.be/kids/La-Journee-du-Changement.html?lang=fr**

La distance parcourue par toutes les écoles se voit sur le ruban bleu et rapproche donc l'école des élèves.

À chaque action postée (vidéo, texte ou photo), la distance entre l'école et les élèves diminue en Inde !

Au plus nombreux nous serons, au plus court sera leur chemin vers une éducation de qualité ! Participez avec votre classe !

© UNICEF/NYHQ2006-1894/Pietrasik

ANNEXES

ANNEXES

1.
MATÉRIEL POUR LES ÉLÈVES : LES DROITS DE L'ENFANT

Le droit d'être protégé contre la maltraitance et la violence

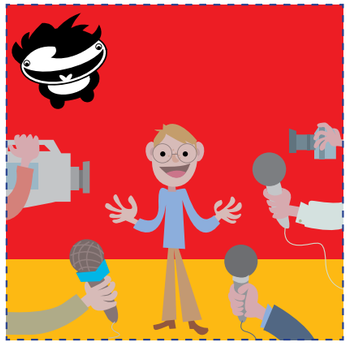

Le droit d'avoir son opinion, de dire ce qu'il pense

Les handicapés et les malades ont droit à des soins et à une protection spéciale

VIGNETTES À DÉCOUPER AU VERSO

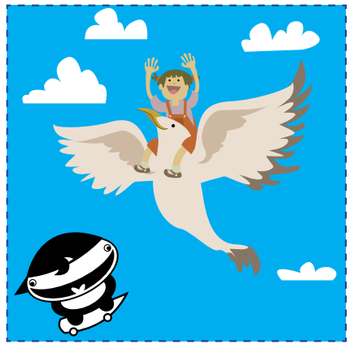

Le droit
d’être libre

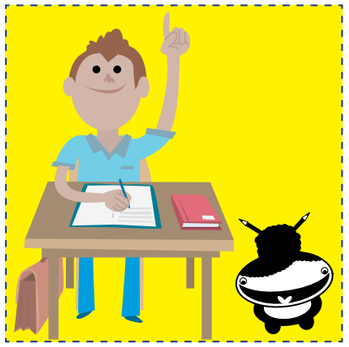

Le droit d’aller
à l’école

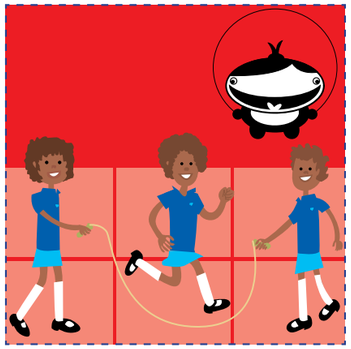

Le droit
de jouer

Le droit d’avoir
un nom,
une nationalité,
une identité

Les enfants
réfugiés ont
droit à une
protection
spéciale

Le droit d’être
protégé contre
la guerre

Le droit d’avoir
un endroit où
tu te sens
chez toi

Le droit d’être
protégé contre
le travail
des enfants

2.
LES SOCLES DE COMPÉTENCES EN COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DE BELGIQUE

L'importance de l'éducation au développement est ancrée depuis longtemps dans la politique éducative belge. Cet ancrage prouve que l'éducation au développement n'est pas une question isolée, mais couvre des domaines variés de l'apprentissage et des compétences que les élèves sont appelés à maîtriser. La méthode qu'UNICEF Belgique utilise est parfaitement en accord avec le concept de l'éducation au développement et des objectifs fixés pour celle-ci en Communauté française de Belgique. L'approche didactique est donc interactive, participative et interdisciplinaire.

Tableau des compétences :

Français

Lire :

- Orienter sa lecture en fonction de la situation de communication
  - > Repérer les informations relatives aux références d'un livre, d'un texte, d'un document visuel
  - > Choisir un document en fonction du projet et du contexte de l'activité
  - > Saisir l'intention dominante de l'auteur (informer, persuader, enjoindre, émouvoir, donner du plaisir, ...)
- Élaborer des significations
  - > Dégager des informations explicites
  - > Vérifier des hypothèses émises personnellement ou proposées
  - > Percevoir le sens global afin de pouvoir reformuler et utiliser des informations

Écrire :

- Orienter son écrit en fonction de la situation de communication
- Élaborer des contenus
  - > Rechercher et inventer des idées, des mots, ...
  - > Réagir à des documents écrits, sonores, visuels, ... en exprimant une opinion personnelle et en la justifiant d'une manière cohérente

Parole-Ecoute :

- Orienter sa parole et son écoute en fonction de la situation de communication ;
  en tenant compte de l'intention poursuivie, de parole ou d'écoute (informer, s'informer / expliquer, comprendre /donner des consignes, les comprendre /donner du plaisir, prendre du plaisir)
- Élaborer des significations
  - > Présenter le message ou y réagir
  - > Réagir à un document, en interaction éventuelle avec d'autres
- Assurer et dégager l'organisation et la cohérence du message
  Identifier les informations principales et secondaires

Classe du Monde

unicef

Mathématiques

- Les nombres :
  - > Calculer
    Identifier et effectuer des opérations dans des situations variées
- Les grandeurs :
  - > Opérer, fractionner

Calculer des pourcentages :

- > Le traitement de données
  Lire un graphique, un tableau, un diagramme
  Interpréter un tableau de nombres, un graphique, un diagramme.
  Représenter des données par un graphique, un diagramme

Eveil - Formation historique et géographique

- Histoire
  - > Utiliser des repères de temps
  - > Utiliser des représentations du temps
- Géographie
  - > Lire une image géographique
  - > Orienter (points cardinaux)
  - > Situer (repères géographiques)
  - > Utiliser des repères spatiaux
  - > Utiliser des représentations spatiales
- Eveil - Initiation scientifique
  - > Formuler des questions à partir de l'observation
  - > Rechercher et identifier des indices
  - > Agencer les indices en vue de formuler une piste de recherche
  - > Différencier des faits établis de réactions affectives et de jugements de valeur
  - > Recueillir des informations par des observations
  - > Repérer et noter une information issue d'un graphique
  - > Repérer et noter une information issue d'un schéma, d'un croquis
  - > Rassembler des informations dans un tableau et les communiquer par un graphique
  - > Réinvestir les connaissances acquises dans d'autres situations

Cours philosophiques

Les enseignants en charge des cours philosophiques trouveront dans ce dossier pédagogique différents projets et des activités pouvant naturellement s'inscrire dans leurs programmes.

Les sujets abordés vont permettre aux élèves de réfléchir à des problèmes de société d'autant plus prenants qu'ils ne sont pas réservés aux pays en développement.

+ d'infos, de jeux et d'actions
sur **www.unicef.be/kids**
KIDS

DEVENEZ CLASSE DU MONDE UNICEF

Les classes du monde UNICEF combinent l'éducation et l'action !

Tout au long de l'année scolaire, elles s'intéressent aux droits de l'enfant et à la situation des enfants vivant dans d'autres pays. Le respect des droits de l'enfant commence avec les enfants eux-mêmes, à l'intérieur et en dehors de la classe.

Une Classe du Monde fait entrer la vie des enfants du monde entier dans la classe !

Avec les Classes du monde, l'UNICEF souhaite :

- Promouvoir la participation des enfants dans la société et défendre les droits de l'enfant
- Inciter les classes à partager les idéaux de l'UNICEF

Les Classes du Monde peuvent compter sur le support d'UNICEF Belgique :

- Outre l'offre pédagogique élaborée dans le cadre de la campagne éducative, les Classes du Monde, elles bénéficient, gratuitement, de l'opportunité de rendre la thématique plus vivante en sollicitant une animation interactive dans la classe.
- Si elles souhaitent témoigner leur engagement de manière digitale, via un blog ou sur le site de l'école, elles ont accès à un logo spécifique pour soutenir leur communication.
- Elles reçoivent automatiquement pour leurs élèves nos fiches thématiques semestrielles portant sur un aspect relatif aux droits de l'enfant.

Devenez vous aussi Classe du Monde : inscrivez-vous sur **www.unicef.be/écoles**

Classe du Monde

unicef

© UNICEF Belgique

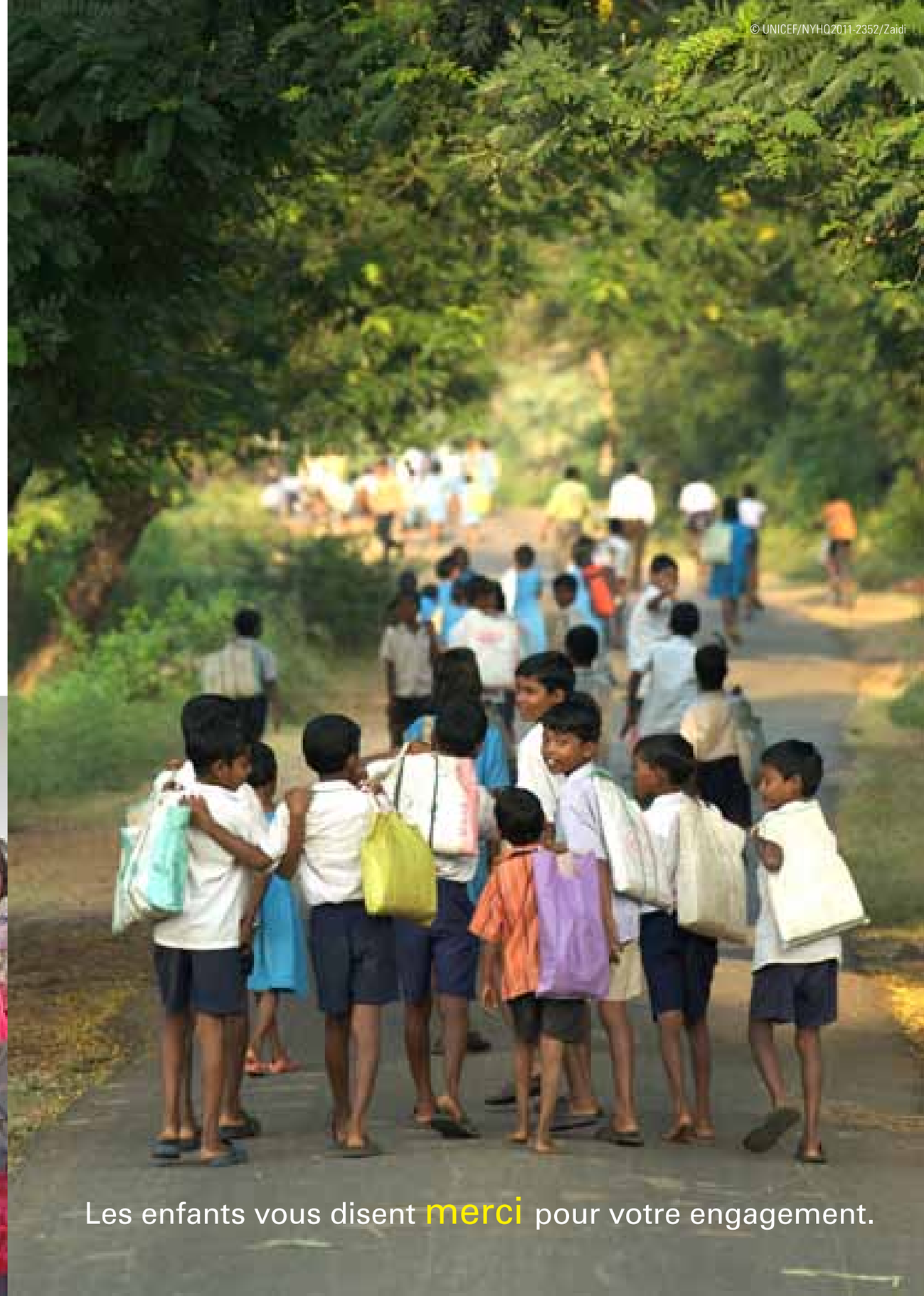

© UNICEF/NYHQ2011-2352/Zaidi

Les enfants vous disent merci pour votre engagement.

LES ENFANTS VOUS DISENT MERCI POUR VOTRE ENGAGEMENT.

En tant qu'enseignant, vous êtes un des principaux promoteurs des droits de l'enfant dans le monde scolaire par votre présence dans les classes et via le contenu de vos cours.

Cette année, le thème de notre campagne porte sur les enfants qui sont laissés pour compte afin de leur rendre le droit à l'éducation dans un souci d'équité.

Nous accorderons une attention spéciale à ceux qui vivent dans les zones rurales reculées, à une grande 'distance' de l'école.

Dans ce dossier pédagogique, nous avons voulu démontrer à quel point le droit à l'éducation doit faire partie de la réponse à apporter au plus vite aux enfants qui y ont le moins accès. Ceci est expliqué à plusieurs niveaux, tant en ce qui concerne le contexte général, que via l'exemple concret de l'Inde.

Le dossier pédagogique est accompagné d'un DVD didactique illustrant les problématiques détaillées dans les fiches d'activités. Vous découvrirez également nos fiches d'activités qui cadrent parfaitement avec les socles de compétences détaillés selon les textes officiels portant sur l'éducation au développement et à la citoyenneté, ainsi que sur la Convention relative aux droits de l'enfant.

Ce dossier fait partie d'un ensemble d'outils pédagogiques gratuits et variés que vous pouvez commander via notre site **www.unicef.be/écoles**. N'hésitez pas à vous y inscrire en tant que Classe du Monde afin de bénéficier d'un support plus personnalisé pour votre classe. Vous trouverez aussi sur le site **www.unicef.be/kids**, une série de propositions d'actions pour les classes, dont notamment la «Journée du Changement» qui concrétise la participation du monde scolaire aux campagnes annuelles d'UNICEF Belgique.

Un tout grand merci de nous aider à transmettre le message universel de l'UNICEF à vos élèves ! Un tout grand bravo pour votre mobilisation !

Nous remercions Mademoiselle ELODIE LAMY, ainsi que ses professeurs titulaires, MME PLANCHAR ET MME WILIQUET, de l'École Normale Primaire de Huy (HELMO) pour leur aimable participation à la réalisation de ce dossier pédagogique.

Editeur responsable: UNICEF Belgique, Yves Willemot, boulevard de l'Impératrice 66, 1000 Bruxelles